



VILLE DE ROUEN

Rapport de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Politique de la ville

Activités 2019

Table des matières

I.	Situation générale.....	2
1.	Point de situation et grandes orientations pour 2019	2
2.	Evolution de la situation des quartiers prioritaires par rapport au projet de territoire en général	4
3.	Ingénierie.....	8
4.	Dépenses de la ville par politiques publiques	9
II.	Déclinaison du Contrat de ville et des actions en matière de développement social urbain à l'échelle communale.....	10
1.	Aménagement et cadre de vie	10
2.	Vie associative	12
3.	Développement culturel.....	13
4.	Politique sportive	23
5.	Enfance et réussite éducative	24
6.	Politique jeunesse	35
7.	Egalité Femme/Homme et lutte contre les discriminations	37
8.	Politique de solidarité.....	38
9.	Politique de tranquillité publique et de prévention.....	57
10.	Développement économique	59
11.	Participation citoyenne	59

I. Situation générale

1. Point de situation et grandes orientations pour 2019

Forte de ses valeurs de solidarité et de respect de l'équilibre des territoires, la Ville de Rouen se donne pour ambition de garantir « un droit à la Ville » pour tous.

Elle souhaite poursuivre la mutation de ses quartiers les plus fragiles en réduisant les inégalités socio-économiques entre ses territoires, en améliorant les conditions de vie de chacune et chacun par une intervention publique adaptée aux spécificités de ces quartiers et en renforçant la participation des habitants à ces enjeux.

En effet, la réforme de 2014 relative à la politique de la ville place l'enjeu de la participation citoyenne au cœur de l'action publique. Action politique et action citoyenne sont étroitement liées et complémentaires dans la recherche d'une République apaisée, pour tous et par tous.

La Ville de Rouen s'inscrit depuis plusieurs années dans cet esprit en portant un projet social, urbain et participatif au cœur de sa politique en faveur des quartiers prioritaires, nouvel outil de démocratie participative sur ces territoires.

Plus largement, l'implication et la participation des habitants, comme celle des partenaires locaux, dans les projets soutenus dans le cadre de la Politique de la Ville, par le contrat de Ville et le nouveau programme national de renouvellement urbain, constitue une réelle priorité stratégique.

Ainsi, dans le cadre de l'arrivée à terme de son premier Programme de Renouvellement Urbain et de l'élaboration du nouveau contrat de ville, la Ville de Rouen a sollicité les habitants et les acteurs du territoire afin d'élaborer un plan stratégique local. Cette démarche, engagée en lien avec les services de l'État, a permis d'objectiver la situation des quartiers, de définir leur place et leur rôle dans la ville et de dresser leurs perspectives d'évolution à moyen terme (5 ans) et à long terme (10-15 ans). Ces travaux ont constitué un appui précieux pour identifier les grands enjeux urbains et sociaux auxquels sont confrontés les quartiers prioritaires ainsi que pour définir les priorités qui sont traitées dans l'actuel contrat de ville.

Les projets de territoire inscrits dans le contrat de ville 2015-2022 veulent répondre aux 13 « objectifs » qui recourent les trois principaux piliers de la politique de la ville :

➤ **Cohésion sociale :**

- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des équipements publics et services de proximité
- Développer des actions auprès des jeunes des quartiers en médiation et en prévention
- Renforcer la coordination des partenaires pour la prévention des impayés locatifs
- Renforcer l'accompagnement social des ménages dont les conditions d'occupations des logements sont fragilisées (en situation ou en risque d'impayés)
- Développer la participation des habitants aux actions d'accompagnement et de développement social local

➤ **Développement de l'activité économique et de l'emploi**

- Améliorer la levée des freins à l'emploi
- Favoriser le développement de l'offre de services en matière d'insertion professionnelle et de formation

- Travailler les représentations associées aux métiers dans le cadre de la construction des projets professionnels
- Consolider la mixité fonctionnelle des quartiers

➤ **Cadre de vie et renouvellement urbain :**

- Diversifier l'offre de logements en développant des produits immobiliers adaptés à la demande (logements individuels en accession à la propriété)
- Affirmer une stratégie d'attribution concertée des logements sociaux à l'échelle intercommunale afin de limiter la concentration de publics fragilisés sur les mêmes secteurs
- Mettre en place un outil d'observation des conditions d'occupation du parc social à l'échelle infra-communale pouvant être développé à sur l'ensemble de l'agglomération.
- Favoriser l'attractivité du territoire et le changement d'image des quartiers en valorisant leur identité

Par ailleurs, si une véritable mutation des quartiers a été engagée dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain, les caractéristiques de ces quartiers mettent en exergue la nécessité de poursuivre la dynamique engagée par un nouveau programme d'opérations de renouvellement urbain, complémentaire et réorienté selon les priorités suivantes :

Sur le quartier Grammont :

- Soutenir la diversification de l'habitat (Reconstruction de logements en accession à la propriété sur le secteur des Contremoulins)
- Améliorer le confort des logements en poursuivant la réhabilitation et la résidentialisation (Groupe David Ferrand)
- Requalifier l'offre de services publics (construction d'un nouvel équipement intégrant le centre social, le CMS, un espace sportif)

Sur le quartier des Hauts de Rouen :

- Réussir la mixité sociale en renforçant la diversification de l'habitat
- Améliorer le confort des logements en poursuivant la réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments
- Requalifier l'offre de services publics et conforter les polarités commerciales
- Retisser des liens entre les quartiers et avec le reste de la ville

Les perspectives que la Ville de Rouen a souhaité se donner en 2015 au travers des actions qu'elle engage avec ses partenaires, tant au titre du contrat de ville que par la mobilisation des politiques publiques de droit commun au bénéfice de ces quartiers sont les suivantes :

➤ **A court terme (5 ans) :**

- L'amélioration de l'environnement quotidien et de proximité des habitants
- La poursuite des interventions sur le parc d'habitat
- Restructuration du centre de vie sociale afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et d'hébergement des structures associatives et institutionnelles
- Le développement d'actions d'animation et d'accompagnement à destination de la jeunesse
- Renforcer l'accompagnement des habitants vers l'emploi
- L'enrayement du processus de précarisation de l'occupation du parc social : (renforcer les moyens d'accompagnement social lié au logement...)
- La consolidation de la mixité fonctionnelle : améliorer la visibilité des équipements et les conditions d'accueil des entreprises

- La promotion de l'image des quartiers en valorisant leur identité
- A long terme (10-15 ans) :
 - La diversification de l'habitat (notamment via la construction de maisons individuelles en accession à la propriété)
 - La définition des objectifs de mixité pour le parc social
 - La poursuite du développement de l'attractivité des quartiers
 - Le traitement qualitatif des franges des quartiers Hauts de Rouen

La dimension éminemment transversale de la politique de la Ville ne saurait limiter l'intervention de la Ville au seul cadre précité. Ainsi, la vision prospective du territoire Rouennais et ses objectifs stratégiques trouvent un écho auprès des réflexions menées par la Ville. Parce que notre ambition d'attractivité renouvelée de ces quartiers se conjugue à notre volonté de permettre une réelle égalité des chances, nos orientations sont également articulées avec les priorités du mandat exprimées dans le Projet Educatif Territorial, l'Agenda 21, ou la Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

En 2019, le contrat de ville a fait l'objet d'une révision dans le cadre du Protocole d'engagements renforcés et réciproques dans lequel la Ville de Rouen a réaffirmé les priorités suivantes :

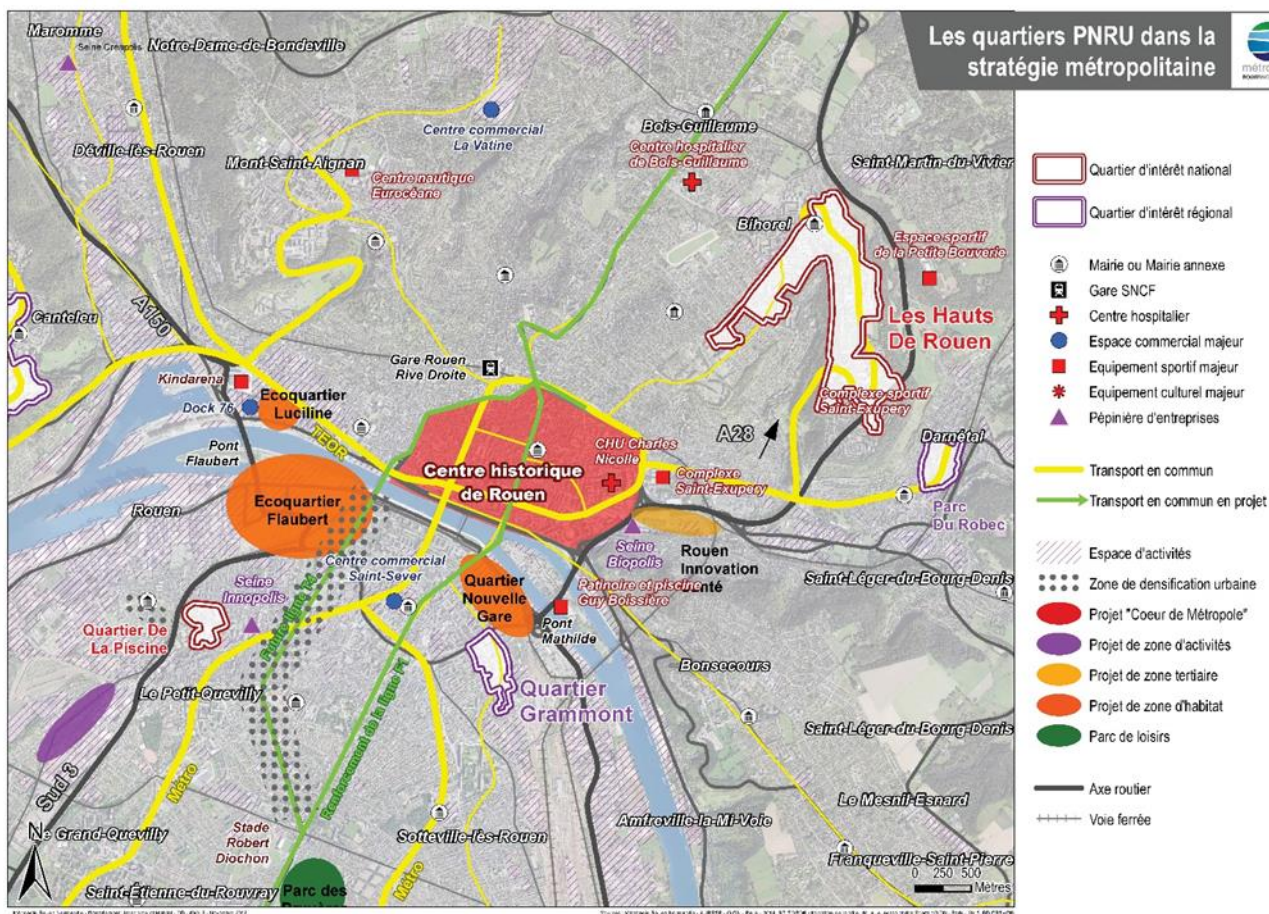
- Renforcer la réussite éducative
- Améliorer, adapter et coordonner les réponses en matière d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi
- Veiller au maintien du lien social et à l'accès aux droits
- Veiller au maintien de la tranquillité publique et lutter contre les trafics

2. Evolution de la situation des quartiers prioritaires par rapport au projet de territoire en général

La Ville de Rouen et son CCAS ont réalisé un travail d'actualisation du diagnostic social de la Ville dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux. Ce travail a été réalisé avec une approche infra-communale, permettant de faire ressortir les caractéristiques des différents quartiers. Il est à noter que ce diagnostic social a fait l'objet de nombreux temps de présentation et d'analyse partagée avec les partenaires de la Ville (institutions diverses, associations...).

Ce travail a permis notamment d'actualiser la situation de nos quartiers prioritaires sur la Ville.

➤ Présentation des quartiers prioritaires



Le quartier des Hauts de Rouen se situe sur un plateau au Nord-Est du centre-ville de Rouen et constitue une sorte de promontoire isolé d'où l'on dispose d'une qualité paysagère exceptionnelle et par endroits d'une vue panoramique sur Rouen et la rive gauche. La ville ne s'est étendue sur les plateaux Nord-Est qu'au début des années 60 pour faire face à l'explosion démographique.

Le quartier des Hauts de Rouen est composé de quatre secteurs :

- **La Grand'Mare** occupe l'extrémité Sud du promontoire des Hauts de Rouen et est séparée des quartiers Nord par un vaste équipement sportif. On y retrouve à la fois de l'immeuble collectif et du pavillonnaire en zone périphérique. Le quartier a connu dans le cadre du GPV d'importantes interventions, en particulier dans le domaine du développement économique, encouragé par le dispositif de Zone Franche Urbaine, avec la création d'un pôle d'activités artisanales et la reconversion de l'ancien centre de formation de la poste en hôtel d'entreprises. La Grand'Mare, de par l'offre initiale de logements locatifs sociaux et en propriété privée, constitue également un secteur où la mixité sociale est réelle et historique depuis l'époque de construction. La réhabilitation du parc locatif social, la complète restauration du centre commercial et la rénovation de nombreux espaces publics ont permis de redonner à ses habitants un confort de vie.
- **La Lombardie** est située entre le site sportif Salomon au Sud et le quartier du Châtelet au Nord. Le quartier est caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social, porté par

un bailleur unique : Rouen Habitat. Le quartier a connu la réhabilitation de près de 60% de son patrimoine locatif social ainsi qu'une importante modification de son organisation viaire, notamment au travers de la restructuration de la rue Galilée lors de la mise en place de la ligne de transport en commun TEOR et de la création de voies transversales Est-Ouest. Le premier programme de renouvellement urbain a également permis l'installation sur le territoire de l'association Interm'aide Emploi dédiée à l'insertion professionnelle. D'importants travaux sur le complexe sportif Salomon ont permis l'homologation des terrains de football en catégorie 3, les rendant aptes à l'accueil de compétitions officielles.

- **Le Châtelet** est le quartier situé le plus au Nord des Hauts de Rouen, en limite de la commune de Bihorel. A l'instar du quartier de la Lombardie, le Châtelet était caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social. Le quartier a connu d'importantes opérations de démolition, représentant près de 45% de son patrimoine locatif. Ces opérations de démolition ont permis de réorganiser le maillage viaire et de recréer une structure urbaine traditionnelle en îlots, dédiés à la reconstitution d'une partie de l'offre en logements sociaux et à la diversification, à l'image de l'opération de construction de cinquante logements en accession portée par la société Nexity. Ces opérations se sont accompagnées de la complète requalification des espaces publics.
- **Les Sapins**, entourés des rues Dupuis et Texier, surplombent le quartier pavillonnaire du Vallon Suisse. Le quartier a connu, dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV), d'importants travaux de réhabilitation/résidentialisation sur son parc locatif social, typologie d'habitat prédominante sur les quartiers prioritaires, portés par le bailleur Rouen Habitat. L'aménagement des espaces extérieurs a permis de clarifier la circulation au cœur du site, d'en faciliter la desserte et de créer des espaces de rencontre (place, aires de jeux...) pour ses habitants. Ces travaux se sont accompagnés d'une procédure foncière visant à clarifier les limites entre espaces publics et privés.

Le quartier de Grammont, situé rive gauche et séparé de la Seine par un large faisceau de voies SNCF, a été en partie édifié après la seconde guerre mondiale. Tout d'abord lieu d'accueil d'une cité d'urgence de l'Abbé Pierre et d'une sablière, le quartier a ensuite été complété par des logements sociaux dans les années 60. Le quartier a connu de profonds changements dans le cadre du programme de renouvellement urbain, notamment, sur les volets du désenclavement et de la diversification. Le prolongement du réseau viaire vers Sotteville-lès-Rouen a permis de réduire l'effet « cul-de-sac » de ce quartier qui a toujours été considéré comme le « bout » de la ville malgré sa proximité avec le centre. La nouvelle géographie prioritaire redessine les contours du quartier. D'importantes opérations de démolition-reconstruction ont permis de diversifier les produits locatifs et de développer des programmes d'accession à la propriété. Toutefois, certains îlots d'habitats ou d'équipements dégradés continuent de stigmatiser le quartier Grammont et agissent comme autant de contre-publicité pour ce quartier et le développement de sa diversité. Le quartier se caractérise, encore aujourd'hui, par une population fragile. Des interventions sociales et urbaines complémentaires restent à entreprendre afin de conforter les actions mises en œuvre dans le cadre du projet de rénovation urbaine, mener à bien le changement d'image du quartier et améliorer la qualité de vie de ses habitants. Aussi, suite à la disparition de l'association La Sablière en 2016, la Ville de Rouen a élaboré un projet social qui a abouti en 2018 à la création d'un centre social municipal : « Centre Socio-Culturel Simone Veil ». Un agrément de préfiguration « Animation Globale et Animation collective Familles » a été accordé en 2018 par la CAF. L'année 2018 a été celle de la mise en place de l'équipe chargée du centre social, de la structuration du fonctionnement du centre social, de l'organisation des espaces pour pouvoir développer le projet social.

Les actions menées dans le cadre du NPRU ont conduit à la nette amélioration du cadre de vie des habitants ainsi qu'au désenclavement et à la dynamisation de ces quartiers. Cependant, certaines problématiques n'ont pas été traitées, ou de façon partielle, notamment dans les domaines de la qualité de l'habitat et de la diversification. Ces quartiers souffrent encore aujourd'hui d'une mauvaise image qui nuit à leur développement et qui pourrait mettre en péril les actions portées dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain.

➤ **Des quartiers qui se distinguent fortement du reste de la Ville**

(Cf. Annexe : Analyse des Besoins Sociaux de Rouen - Diagnostic social 2018)

Démographie

- Une légère augmentation de la population globale des Quartiers Prioritaires (+ 1,44%)
- Une population relativement jeune
- Une part importante de ménages avec familles
- Une forte proportion de familles nombreuses et/ou monoparentales
- Une faible rotation résidentielle
- Une augmentation de la population immigrée et étrangère

Pauvreté

- Un revenu médian bien en dessous du revenu médian communal
- 50% des allocataires CAF des quartiers prioritaires ont un revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales
- Une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA
- Un quart des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus

Formation

- Une baisse de la déscolarisation chez les 15-17 ans
- Une hausse de la déscolarisation chez les 18-24 ans sur les Hauts de Rouen
- Une baisse de la population à bas niveau de formation

Emploi

- Une population inactive majoritairement présente sur les quartiers prioritaires
- Un chômage des jeunes très important
- Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi
- Une proportion de chômage de longue durée importante
- Un niveau de qualification des demandeurs d'emploi plus faible sur les quartiers prioritaires

Logement

- Un parc locatif important, essentiellement public
- Une forte proportion de logements de taille moyenne
- Une augmentation du nombre des bénéficiaires d'aide au logement (excepté sur la Grand Mare)
- Une importante rénovation urbaine sur les QPV

- Une part extrêmement élevée des ménages résidant en logement social

A noter que si les QPV des Hauts de Rouen et de Grammont sont bien les deux territoires concentrant les plus importantes difficultés sur la commune, ils font aussi partie des QPV les plus en difficulté économique et sociale à l'échelle de la Métropole. En particulier, le secteur Châtelet-Lombardie fait partie des quartiers les plus pauvres de France.

Par ailleurs, l'Analyse des Besoins Sociaux a mis à jour que le quartier « centre-ville rive-gauche » constitue un territoire fragile qu'il convient de considérer comme un territoire de veille pour la Ville de Rouen, compte tenu des difficultés socio-économiques semblables à celles des quartiers prioritaires relevées sur ce quartier, notamment sur le secteur de Saint-Sever.

3. Ingénierie

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) est chargée d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville. Elle est chargée de l'animation et de l'exécution du Contrat de Ville sur le secteur de Rouen. Elle :

- remplit une fonction de soutien, d'aide et de conseil auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets,
- permet l'émergence et la mise en œuvre de projets/actions répondant aux objectifs et orientations du nouveau Contrat de Ville
- mobilise les énergies, impulse les réflexions, incite et encourage les initiatives,
- facilite le rapprochement de l'ensemble des acteurs,
- assure l'ingénierie financière et administrative du Contrat de Ville par la préparation des réunions de pilotage et techniques, l'établissement de rapports, de matrices financières...
- veille tout au long de l'année à la mise en œuvre du Contrat de Ville, de l'élaboration d'actions à l'exécution de ces actions
- assure une fonction d'évaluation de l'ensemble des actions mises en œuvre et une fonction de veille.

Ainsi, elle doit :

- constituer un relais auprès des habitants, des associations et des collectivités,
- assurer l'interface avec les professionnels des différentes institutions,
- élaborer des supports techniques à la préparation des décisions politiques,
- constituer une aide à la décision et au soutien à la démarche projet.

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de la Ville de Rouen se réunit une fois par mois.

Cette équipe est co-animée par la Mission Politique de la ville (rattachée à la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale) et le Pôle Urbanisme et Habitat (Service commun Métropole Rouen Normandie – Ville de Rouen). Elle est composée de représentants de diverses directions de la Ville (Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative, Direction des Temps de l'Enfant, Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité, Direction de la Tranquillité Publique, Direction de la Vie Sportive, Direction de l'Economie Locale et des Coopérations Internationales, Mission Pilotage, Développement Durable et lutte contre les Discriminations...).

Cette diversité de directions mobilisées est conforme à la mobilisation transversale des services de la Ville au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires, que ce soit par la mise en œuvre de dispositifs

spécifiques de la politique de la ville (programme de réussite éducative, gestion urbaine de proximité, atelier santé ville...) ou par leur implication quotidienne sur ces quartiers au titre du droit commun.

4. Dépenses de la ville par politiques publiques

En complément des financements liés au Contrat de ville, la Ville de Rouen a perçu la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale) en 2019 à hauteur de 3 523 370 €.

Ces crédits ont permis de mobiliser l'ensemble des politiques publiques de la ville en faveur des quartiers prioritaires et de leurs habitants, avec l'objectif de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leur environnement.

Ce rapport rend compte des principales actions menées en faveur du renforcement de la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville.

Politiques publiques	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Aménagement et cadre de vie	25 242 €	---	25 242 €
Vie associative	20 958 €	5 611 437 €	5 632 395 €
Développement culturel	14 442 €	1 544 411 €	1 558 853 €
Politique sportive	44 497 €	261 719 €	306 216€
Politique éducative et enfance / petite-enfance	181 870 €	3 759 575 €	3 941 445
Politique jeunesse	580 000 €	733 000 €	1 313 000 €
Egalité et lutte contre les discriminations	---	---	---
Politique de solidarité	44 680 €	4 023 149 €	4 067 829 €
Politique de tranquillité publique et de prévention	35 000 €	90 000 €	125 000 €
Développement économique	---	---	---
Citoyenneté	76 242 €	18 973 €	95 215 €
TOTAL GENERAL	1 022 931 €	16 042 264 €	17 065 195 €

II. Déclinaison du Contrat de ville et des actions en matière de développement social urbain à l'échelle communale

1. Aménagement et cadre de vie

❖ Investissement

a) Programme de Rénovation Urbaine

En matière d'aménagement et de cadre de vie, l'une des principales actions de la Ville de Rouen consiste en l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Programme de Rénovation Urbaine sur les QPV ; action pour laquelle la Ville se positionne à la fois comme porteur de projet, coordonnateur du programme d'actions conventionné avec l'ANRU, et comme maître d'ouvrage d'opérations d'équipements et d'aménagement de l'espace public.

Dans ce cadre, l'année 2019 a été marquée par l'achèvement des dernières études inscrites au protocole de préfiguration et l'élaboration de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain suite à la validation des projets urbains pour les quartiers des Hauts de Rouen et Grammont au comité d'engagement de l'ANRU du 24 avril et au comité de relecture du 25 mai.

Ce travail est piloté au sein de la Direction de l'Aménagement et des Grands Projets, services commune Ville de Rouen / Métropole Rouen Normandie, par une équipe constituée notamment de deux chefs de projet dédiés.

Dépenses réalisées en 2019 au titre du NPNRU :

Grammont		
Intitulés	Détails	Montant TTC
Etude développement économique Hauts de Rouen	Etude de développement économique ciblée sur l'activité artisanale et commerciale du quartier des Hauts de Rouen	12 690 €
Etudes préalables équipements		
Etude développement économique Hauts de Rouen	Etude de développement économique ciblée sur l'activité artisanale et commerciale du quartier des Hauts de Rouen	12 690 €

Dépense d'investissement : 25 242 € TTC

b) Gestion urbaine de proximité

❖ Investissement

La Ville a investi un total de **84 775 € TTC** en investissement dans le cadre d'un budget spécifiquement dévolu à la Gestion Urbaine de proximité (au sein de la Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité).

Les actions financées dans ce cadre répondent 5 objectifs que l'on peut distinguer :

L'adaptation des espaces à la gestion quotidienne pour un montant de 16 735 € TTC intégrant des actions telles que l'arrachage de haies trop denses et propice à nidification des rats, la pose de potelets, de roche pour protéger les espaces verts, des panneaux de rappel au règlement de dépose des encombrants.

L'adaptation à l'usage pour un montant total de 24 509 € TTC et intégrant des actions telles que la création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, déplacement de bancs, reprise de l'aménagement du square Andromède.

L'appropriation des espaces publics pour un montant de 43338 € TTC et intégrant des actions faisant suite aux marches exploratoires de femmes (buste en bronze de Simone de Beauvoir devant le pôle culturel éponyme du quartier Grammont, de groupe de travail d'habitants autour de la propreté (poulailler participatif), de l'embellissement de leur quartier (silhouette sur la passerelle avenue de la Grand Mare).

L'amélioration de la tranquillité publique pour un montant total de 192 €, l'essentiel des actions sur cette thématique relevant davantage des compétences métropole (éclairage public, sécurité routière).

❖ Fonctionnement

La Ville a dépensé un total de **19 321 € TTC** en fonctionnement dans le cadre d'un budget spécifiquement dévolu à la Gestion Urbaine de Proximité (au sein de la Direction de la Démocratie Participative et des Politiques de Proximité).

Ces dépenses se répartissent comme suit:

- Accompagnement NPNRU pour un montant de 7 882,88€ TTC comprenant des actions comme un FOCUS GROUP sur le quartier du Châtelet
- **Appropriation des espaces publics pour un montant de 8 615€TTC comprenant des actions suite aux marches exploratoires, (fournitures pour la réalisation de jardinières partagées), suite au groupe propreté (doudous clean avec les enfants du périscolaire).**

2. Vie associative

Le développement de la vie associative est au cœur des préoccupations de la Ville de Rouen, les associations ayant un rôle essentiel en matière de cohésion sociale. La Ville de Rouen accompagne les associations par le biais de subventions de fonctionnement ou sur projets.

Dans les quartiers prioritaires, la Mission Politique de la Ville soutient et accompagne les porteurs de projets associatifs intervenant sur les enjeux du Contrat de Ville afin d'assurer la cohérence et à la pertinence de l'offre de services et d'activités développée sur les territoires prioritaires en réponse aux besoins des habitants.

❖ Investissement

En 2019, la ville de Rouen a engagé plusieurs opérations de travaux sur les locaux mis à disposition aux associations :

- Village du Bellay : 1 597 €
- Centre Jean Texcier : 19 361 €

Dépense globale d'investissement : 20 958 € TTC

❖ Fonctionnement

La Ville de Rouen soutient la vie associative à travers l'octroi de **subventions (sur projet ou en fonctionnement)** à hauteur de **2 197 812 €** ou le paiement de prestations pour **829 222 €**, auprès de 68 associations situées en quartiers prioritaires ou agissant en faveur des quartiers prioritaires, dont les champs d'intervention sont les suivants :

- Education - réussite éducative – parentalité
- Formation - accès à l'emploi – insertion socioprofessionnelle
- Accès aux droits
- Insertion sociale
- Accès aux loisirs, aux sports, et à la culture
- Promotion de la santé
- Attractivité du territoire et développement durable
- Citoyenneté et démocratie participative
- Prévention de la délinquance
- Animations de quartiers et manifestations publiques (fêtes de quartiers, portes ouvertes, forum associatif...)

Aussi, une attention particulière est portée vers certains quartiers de la ville cumulant également des difficultés socio-économiques semblables à celles des quartiers prioritaires, à savoir les quartiers Centre-ville Rive gauche et Saint Clément – Jardin des plantes (Cf. Analyse des besoins sociaux réalisée par la Ville de Rouen en 2018.)

Dans le cadre du Contrat de Ville, **154 955 €** de subventions ont été octroyées par la Ville de Rouen aux associations.

Aussi, des locaux de la Ville sont mis à disposition des associations sur les Hauts de Rouen et Grammont ainsi que sur le secteur Saint-Sever. Si l'on y ajoute les autres types d'aides en nature attribuées aux associations des QPV, le total valorisé de ces aides est de **2 584 403 €**.

Dépense globale en fonctionnement : 5 611 437 €

3. Développement culturel

Démocratiser l'accès à la culture est un axe de travail prioritaire pour la Ville de Rouen. L'objectif est de développer une politique culturelle qui s'adresse à tous les publics et sur tout le territoire en favorisant l'expression artistique des habitants ainsi que leur participation à la vie culturelle de la cité, avec une attention particulière aux quartiers prioritaires.

1. Investissement

En 2019, plusieurs opérations de travaux ont été engagées sur 2 équipements de proximité :

- Bibliothèque de Malraux : 2 828 €
- Bibliothèque du Châtelet : 11 614 €

Dépense globale d'investissement : 14 442 €

2. Fonctionnement

a) **Lecture publique**

Le nouveau plan de lecture publique 2018-2020 met l'accent sur les droits culturels, l'exercice de la citoyenneté et l'insertion sociale et professionnelle.

3 bibliothèques sont implantées dans les quartiers prioritaires :

- Châtelet sur les Hauts de Rouen : 793 m², 68 places assises, 29151 documents, 5 ETP, 1202 inscrits, 38155 entrées, 66036 prêts ;
- Grand'Mare sur les Hauts de Rouen : 390 m², 50 places assises, 26185 documents, 4 ETP, 1169 inscrits, 24 000 entrées, 50131 prêts ;
- Simone-de-Beauvoir dans le quartier Grammont : 1262 m², 92 places assises, 38613 documents, 7,3 ETP, 2428 inscrits, 46771 entrées, 116586 prêts ;
- Saint-Sever dans le centre commercial : 1400m², 71 places assises, 59060 documents, 9,8 ETP, 3491 inscrits, 82357 entrées, 138680 prêts.

Outre leurs collections documentaires multi supports (livres, revues, CD, DVD, ...), les bibliothèques proposent de nombreux événements tout au long de l'année destinés à l'ensemble des publics, des tout-petits aux aînés (spectacles, projections de films, ateliers, séance d'heure du conte, rendez-vous autour du jeu, ateliers philosophie) et mènent de nombreuses actions de médiation dans et hors-les-murs (accueils de classes, interventions en crèches, PMI ou foyers de personnes âgées et en situation de handicap, au CHU et à maison d'arrêt, participations aux événements dans le quartier, ...).

La bibliothèque du Châtelet mène des projets ayant pour objectif l'inclusion sociale et numérique, notamment SOS paperasse : un rendez-vous bimensuel proposé par l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, les bénévoles et les bibliothécaires du Châtelet destiné à l'accueil et à l'aide de personnes en difficulté administrative et numérique dans un cadre convivial et décontracté. L'ensemble du collectif des bénévoles (10 personnes issus du quartier) bénéficie parallèlement d'une formation numérique dispensée par le médiateur numérique réseau.

Depuis 2018, une salle modulable dédiée à l'initiation à l'informatique et à la création assistée par ordinateur a été ouverte à la bibliothèque du Châtelet. Baptisée le Chamalab et labellisée par le

Ministère de la Culture dans le cadre du projet BNR (Bibliothèques Numériques de Référence), cette salle met à disposition des usagers et des associations 8 ordinateurs ainsi que des mini PC Raspberry Pi, une imprimante 3D, une découpeuse vinyle et une machine à coudre multifonction. Des ateliers d'initiation y sont menés par la bibliothèque et des associations du quartier l'utilisent pour leurs actions d'insertion et d'apprentissage du français.

Par ailleurs, la bibliothèque du Châtelet propose depuis janvier 2018 une collection de 527 jeux vidéo et de 22 consoles de salon ou portables à emprunter.

La bibliothèque de la Grand'Mare prête depuis janvier 2018 d'originales collections d'objets : des ustensiles de cuisine ainsi que 18 packs musicaux, composé d'un instrument de musique (clavier, guitare, ukulélé, djembé, ...) et des accessoires nécessaires pour pratiquer de manière confortable (méthode d'apprentissage, casque ampli, médiateur, accordeur, ...).

Depuis septembre 2019, la bibliothèque de la Grand'Mare propose également le prêt de jeux de société. Le jeu participe pleinement de l'accompagnement à la parentalité, le soutien à la réussite scolaire, l'apprentissage des règles, la cohésion sociale.

Cette offre de prêt de 202 jeux complète les actions déjà menées autour du jeu avec les rendez-vous « A petit petons vers le jeu » et « Croquants de jeux ». Une soirée jeux à la bibliothèque de la Grand'Mare a rassemblé une quarantaine d'usagers autour d'une sélection de jeux pour tous les âges. Les tout-petits ont accès à un large choix de jeux d'éveil (hochets, cubes), de jeux d'assemblage (puzzles, lotos, dominos), de jeux d'imitation (mini-éta-blé en bois), et de jeux d'encastrement (boîtes à formes à encastrer).

Les plus grands ont à leur disposition des jeux de mémoire, des jeux de rapidité (Dobble, Tic Tac Boum, Uno), des jeux éducatifs (Premier anglais, Speedodingo), des jeux d'enquêtes (Cluedo), des jeux d'équilibre (Perplexus) ou encore des jeux de cartes (Rami, Yam's, Poker).

Ce nouveau service a tout de suite trouvé son public, puisque plus de 300 emprunts de jeux ont été enregistrés entre septembre et décembre à la bibliothèque de la Grand'Mare. Les usagers nous ont fait part de leur satisfaction par le biais d'un questionnaire : 90% recommanderaient le service à un ami et 100% sont satisfaits de cette nouvelle offre.

À noter que la bibliothèque de la Grand'Mare dispose dorénavant d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Comme le reste des bibliothèques du réseau, **la bibliothèque Simone-de-Beauvoir** offre un accès wifi gratuit au 2^{ème} étage ainsi qu'au rez-de-chaussée du Pôle culturel.

Au total, 10 postes internet multiservices sont en accès libre dont 2 au rez-de-chaussée (avec une amplitude horaire de 10 h à 18 h, du mardi au samedi, soit environ 40 h). Deux postes de consultation du catalogue, 1 poste avec des ressources pour les enfants ainsi qu'une imprimante scanner viennent compléter l'équipement informatique. Les opérations de prêt ou retour se font sur 2 automates ainsi que dans une boîte de retour à disposition des usagers au rez-de-chaussée (avec elle aussi une amplitude horaire pour l'accès de 40 h).

Dans le cadre du plan BNR, la bibliothèque dispose d'un piano numérique.

Après des années d'animations autour du jeu de société, la bibliothèque a ouvert mi-décembre 2019, un service de prêt de ce nouveau support. Le succès est largement plébiscité par les usagers. En complément, un jeu d'échecs est en permanence à disposition des usagers et rencontre lui aussi un franc succès, un médiateur ayant pris l'initiative de former les enfants aux règles du jeu.

De nombreuses actions de proximité sont engagées pour travailler avec les partenaires locaux (centre socioculturel Simone-Veil, associations, Centre Médico-Social...).

La bibliothèque Saint-Sever a ouvert un studio de musique, afin de favoriser la pratique musicale amateur : le Musiclab. Celui-ci a obtenu le prix du service innovant Livres Hebdo en 2019. On y trouve batterie, claviers, guitares, micros, PC dédié à la Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Les usagers ont aussi la possibilité de numériser leurs propres vinyles et leurs cassettes vidéo. Un espace de jeux

vidéo a été créé, les usagers peuvent jouer seuls ou en groupes sur des consoles et découvrir des jeux vidéo en réalité virtuelle. Des disques vinyles peuvent être empruntés, auxquels s'ajoute le prêt de valises vinyles qui permettent l'écoute à domicile de ces documents. Dans la perspective de la rénovation de la bibliothèque, un projet de design thinking a été mis en place afin de développer la participation des usagers à la rénovation de leur bibliothèque.

Dépenses de fonctionnement 2019

	CHATELET	GRAND'MARE	SIMONE-DE-BEAUVOIR	SAINT-SEVER
Masse salariale	181 768 €	179 806 €	296 818 €	393 438 €
Acquisitions	24 426 €	20 238 €	27 294 €	44 197 €
Périodiques	4 426 €	4 389 €	5 618 €	7 028 €
Fluides	8 037	5 379 €	2 833 €	34 669 €
Sous-total	218 657 €	209 812 €	332 563 €	479 332 €

TOTAL DÉPENSES BIBLIOTHÈQUES : 1.240.364 € TTC

b) Le spectacle vivant

L'Étincelle, théâtre(s) de la Ville de Rouen est une structure de diffusion et de création artistique dont la programmation singulière, ouverte sur le monde, conjugue l'accueil d'artistes reconnus à l'accompagnement de la création régionale, avec une attention particulière aux formes émergentes.

Sa programmation est pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique, jeune public) et se déploie sur différents lieux : 2 lieux propres (le théâtre de la Chapelle Saint-Louis et la salle Louis Jovet située dans un quartier prioritaire de la ville) et des partenariats avec différents lieux (Chapelle Corneille, Conservatoire à Rayonnement Régional, lieux de diffusion, lieux municipaux) en fonction des projets artistiques.

Son rapport aux artistes et aux publics se veut inscrit dans le territoire, en mettant en avant la convivialité, la proximité et l'inclusion la plus grande possible des publics.

De fait, le projet de L'Étincelle découle du projet culturel municipal *Ma culture c'est Rouen*, s'inscrivant pleinement dans les droits culturels. Les 2 axes principaux en sont les suivants :

- Une ville culturelle innovante qui promeut la créativité de ses acteurs et de ses publics et qui encourage l'émergence de projets culturels, la recherche et les nouveaux modèles.
- Une ville culturelle solidaire qui favorise l'expression artistique de ses habitants et les parcours culturels des individus œuvrant ainsi à l'émancipation et à la citoyenneté de chacun.

Voici ci-dessous quelques exemples de l'axe de travail développé autour de la salle Louis Jovet implantée sur le QPV des Sapins, en 2019.

➤ Propositions artistiques et fréquentation de la salle Louis Jovet

En 2019, 4537 places ont été comptabilisées au sein de la salle Louis Jovet, soit 3808 places payantes et 729 non payantes sur les 15285 entrées comptabilisées au sein de L'Étincelle (12 864 places payantes et 2421 places non payantes).

12 spectacles ont été programmés ainsi que 2 projets participatifs.

Spectacles, nombre de représentations et prix de cession :

- Vivace, Alban Richard, 2 tout public : 6 228, 94€ TTC
- Gus, Sébastien Barrier, 2 scolaires et 2 tout public : 9 434,51€ TTC
- Hip Hop est-ce bien sérieux ? 6ème dimension, 2 scolaires et 2 tout public : 7 705,83€ TTC
- People what people ? Cie Vilcanota, 2 tout public : 13 782, 94€ TTC
- Presqu'île, Louise Dudek, 2 tout public : 5 980,40€ TTC
- Le voyage Supersonic, Cie Inouïe, 3 scolaires et 1 tout public : 7 265, 15€ TTC
- The Swan and the pimp, Hillel Kogan, 2 tout public : 9 661, 69€ TTC
- La famille Ribouldingue, La troupe de l'Escouade, 1 scolaire et 1 tout public: 5 014 € TTC
– partenariat Curieux Printemps
- 1ère Mondiale, Collectif Es, 1 tout public : 5 277, 11€ TTC
- Oum et Sona Jobarteh, 1 tout public : 5 802, 50€ TTC pour Oum et 5275 € TTC pour Sona Jobarteh – partenariat Chants d'Elles
- Daddy Papillon, la folie de l'exil, Cie Ginko, 2 tout public : 6 249 € TTC- partenariat Festival Art et Déchirure
- Cancre-là, Scorpène, 3 scolaires et 1 tout public : 5 527,36 € TTC
- Restitutions des projets participatifs :
- Perceptions, 2 représentations Tout Public
- Les Hauts t'en Bal, 1 représentation Tout Public

Dépense totale : 93 204,43 € TTC

➤ Projets artistiques et culturels participatifs

Le projet artistique et culturel participatif est un projet singulier ; il consiste à impulser une dynamique de territoire et permet de réduire l'exclusion et les inégalités liées à l'art et à la culture. Le projet participatif ne se confond nullement avec un projet de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre.

Le projet artistique et culturel participatif proposé est réalisé prioritairement en direction de la population des Hauts de Rouen, avec la participation du plus grand nombre, mais aussi en direction des acteurs existants qu'ils soient dans des structures organisées (professionnels, associations notamment) ou plus informels. Quelques actions à la marge sur le centre socio culturel Simone Veil sont proposées (ateliers danse du Bal par exemple).

Les participants doivent témoigner de la grande diversité sociale, culturelle et démographique de la population du quartier des Hauts de Rouen.

Tous les champs artistiques sont convocables si le projet est construit en lien avec la singularité du quartier, son histoire, la diversité des habitants qui y réside et la richesse de leur parcours.

4 projets participatifs se sont déroulés en 2019 :

- Perceptions – avec les habitants des Hauts de Rouen, encadrés par Brice Ipoli et Simon Gosset. Budget : 3586, 50 € TTC
- Les Hauts t'en Bal ! avec les habitants des Hauts de Rouen, Philippe Gibaux et Amélie Affagard. Budget : 5 488,10 € TTC
- Aux origines, avec les habitants des Hauts de Rouen, encadrés par Brice Ipoli et Simon Gosset. Certains ateliers et les restitutions sont reportés entre septembre et décembre 2020 (covid 19). Budget : 4 221,30 €
- Les Hauts t'enchantent, les habitants des Hauts de Rouen et Philippe Gibaux de l'association Galaor et Amélie Affagard. Certains ateliers et la restitution sont reportés entre septembre et décembre 2020 (covid 19). Budget : 1 465 € TTC

Dépense totale : 14 769,90 € TTC

➤ **Implication des habitants dans l'activité du théâtre : le Café des cultures**

Le Café des Cultures a lieu tous les vendredis de 14h à 15h30 à la salle Louis Juvet (sauf pendant les vacances scolaires). Au programme de ces rendez-vous, des rencontres avec des équipes artistiques, des sorties aux spectacles ou dans des lieux culturels, des échanges avec des associations ou des habitants du quartier. Ce rendez-vous a pour vocation de développer la vie culturelle des quartiers des Hauts de Rouen.

En 2019, il y a eu 34 cafés, et 259 entrées ont été comptabilisées. Trois sorties culturelles se déroulées en dehors de ce temps, 25 personnes ont participé à ces sorties exceptionnelles.

➤ **Sensibilisation au spectacle vivant**

En 2019, L'Étincelle a poursuivi ses missions de sensibilisation des publics au spectacle vivant. Dans ce cadre, 42 projets (soit 284 heures d'atelier) ainsi que 23 rencontres avec le public ont vu le jour au cours de l'année et ont touché plus de 1692 personnes.

Un total de 28 084 € ont été dépensés en faveur de ces actions soit 9 370 € par L'Étincelle et 18 714€ de financements extérieurs (DCJVA, DRAC, Rectorat, cofinancement des établissements scolaires et partenaires, Métropole dans le cadre du dispositif Mois de la Tolérance, MUNAE, etc.).

Nombre d'actions de médiation et publics touchés dans les quartiers politique de la ville :

• **En direction de la petite enfance :**

- Spectacle avec l'ensemble Variances « Musique en tous sens » pour des enfants des crèches des hauts de Rouen (coût pour le service petite enfance : 340 €)

Crèche l'île aux trésors :

- 6h d'initiation à la musique avec Philippe Gibaux autour du projet Les Hauts t'en Bal : 40 enfants (budget : 150 € DCJVA et 150 € crèche) dans le cadre du CTEJ.

• **En direction des publics scolaires :**

Écoles des Hauts de Rouen :

- Des interventions dans les classes accompagnées de la mallette pédagogique du Musée National de l'Éducation pour porter une réflexion sur le fait de grandir, autour du spectacle Grandir de Commediamuse :
 - 13 élèves de CP de l'école Marot
 - 32 élèves de CM1 de l'école Marot
 - 20 élèves de CE1 de l'école des Sapins
 - 24 élèves de CP de l'école Villon.
- 5 représentations du spectacle Le Jour du Slip/Je porte la culotte accompagnées d'ateliers sur la question du genre menés dans le cadre du mois de la Tolérance et financés par la Métropole et la Préfecture (délégation F/H) à hauteur de 3 900 € :
 - 38 enfants de l'école Maupassant
 - 22 enfants de l'école Rameau
 - 30 enfants du centre de loisirs Salomon.

- 2 parcours dans le cadre du CTEJ de 15h à l'école les Sapins autour de Les Hauts t'en Bal avec Philippe Gibaux et Amélie Affagard pour les CE1 et CE2 : 40 enfants.

Collège Boieldieu :

- 4h d'ateliers avec le groupe Chiendent autour de Nasreddine pour deux classes de 6ème : 45 élèves (budget 360€).
- 20h d'ateliers chorégraphiques en danse Hip Hop autour de Perceptions dans le cadre du club du midi : 20 participant.e.s (budget : 753 € Boieldieu et 753 € l'étincelle).

Lycée Flaubert :

- Un atelier de pratique de danse de 2h auprès des élèves en option Danse autour du spectacle 1ère Mondiale : 20 participant.e.s (budget : 413 € TTC).
- Un atelier de pratique de danse de 2h auprès des élèves en option Danse autour du spectacle The Swan & The Pimp : 15 participant.e.s (budget : 240 € TTC).

Grammont :

- Un atelier initiation à la danse Hip Hop de 1h30 pour les jeunes en situation de décrochage scolaire au centre Simone Veil : 8 enfants (budget 128 €).

Université de Rouen :

- Un échange d'1h avec la médiatrice de L'étincelle, accompagnée d'une rencontre avec l'équipe artistique autour du spectacle 1ère Mondiale auprès des étudiants dans le cadre du dispositif L'Envers du Décor : 12 participant.e.s.

• En direction des enseignants du secondaire :

- Un atelier académique de pratique de la danse de 10h autour du spectacle The swan & The Pimp à Juvet : 20 participant.e.s (budget : 720 € TTC – 120€ étincelle / 600€ Rectorat).

• À destination des publics individuels :

- Une journée porte ouverte (6h) à la salle Louis Juvet autour du projet participatif Les Hauts t'en Bal : 56 participants (budget projet participatif).
- 23h d'ateliers musique avec Philippe Gibaux et l'association GALAOR à la salle Louis Juvet : 24 personnes (budget projet participatif).
- 2h d'atelier danse de bal avec Philippe Gibaux et l'association GALAOR à la salle Louis Juvet : 8 personnes (budget projet participatif).
- 2h d'atelier danse de bal avec Philippe Gibaux et l'association GALAOR au centre social Etienne Pernet : 4 personnes (budget projet participatif).
- 2h d'atelier danse de bal avec Philippe Gibaux et l'association GALAOR au centre Simone Veil : 40 personnes (budget projet participatif).
- 2h d'atelier danse de bal avec Philippe Gibaux et l'association GALAOR au centre André Malraux : 95 personnes (budget projet participatif).
- 57h d'ateliers en danse Hip Hop avec Brice Ipoli pour les 8 à 12 ans et 13 à 18 ans sur les projets participatifs Perceptions et Aux Origines : 44 personnes (budget projet participatif).
- 2h d'atelier de danse ouvert à tous autour de Vivace d'Alban Richard pour découvrir l'univers du spectacle à la salle Louis Juvet : 14 personnes présentes (budget : 232 €).

- 2h d'atelier de danse ouvert à tous autour de People What People de Bruno Pradet pour découvrir l'univers du spectacle à la salle Louis Juvet : 13 personnes présentes (budget : 172 €).
- 2h d'atelier de danse ouvert à tous autour de The Swan & The Pimp d'Hillel Kogan pour découvrir l'univers du spectacle à la salle Juvet : 24 personnes présentes (budget : 240 €).
- 4h d'atelier de danse méthode Gaga en partenariat avec l'ASRUC Danse à la salle Louis Juvet autour The Swan & The Pimp: 15 participants.
- Une conférence « La place des femmes artistes en Afrique, liens entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord » et DJ Set de Florent Mazzoleni en partenariat avec le festival Chants d'Elles et le Mois de la Tolérance au centre Simone Veil : 50 personnes présentes (budget : 982,60 € – 840 € par Chants d'elles financés par la Métropole et 142,60 € L'étincelle).
- Stage de 20h pour les adolescents de 14 à 17 ans dans le cadre du dispositif Tes Vacances à Rouen avec Le Groupe Chiendent avec pratique de boxe mêlée au théâtre du 11 au 15 février au club de boxe du Châtelet à la salle Louis Juvet : 12 participants (3 jeunes Grammont + 8 jeunes des Hauts de Rouen + 1 jeune du centre-ville) (Budget : 2000 € - 1000 € Etincelle / 1000€ DCJVA).
- Stage de 15h pour les adultes Percussions corporelles et MAO et montage sonore, création de la bande sonore du spectacle Aux Origines avec Simon Gosset du 21 au 25 octobre à la salle Louis Juvet, 7 participants (Budget : 1 925 €)
- Stage de 15h pour les adolescents de 14 à 17 ans dans le cadre du dispositif Tes Vacances à Rouen Percussions corporelles et MAO, création de la bande sonore du spectacle Aux Origines avec Simon Gosset à la salle Louis Juvet du 21 au 25 octobre, 10 participants (3 jeunes de Grammont, 6 jeunes Hauts de Rouen + 1 centre-ville). (Budget : 675 € DCJVA).

• **À destination des familles :**

- Atelier parent/enfant autour de *L'ombre de Tom* pour un travail autour de l'ombre en famille, samedi 9 mars de 14h30 à 16h30 à la salle Louis Juvet : 15 personnes (budget : 263 €)
- Atelier parent/enfant autour des *Aventures du Prince Ahmed* pour un travail autour de la musique, samedi 7 décembre de 14h30 à 16h30 à la salle Louis Juvet : 12 personnes (budget : 220 €)
- Atelier parent/enfant autour de *Hip Hop est-ce bien sérieux ?* pour un travail autour de la danse, lundi 4 février de 16h30 à 18h au centre Simone Veil : 12 personnes (budget CCAS : 128 €)

• **À destination des publics en situation de handicap :**

- Une visite technique de la salle Louis Juvet d'1h30 à destination des enfants sourds et malentendants du CRA Beethoven : 15 participants.
- Parcours du spectateur à la salle Louis Juvet et échanges à destination des adultes en situation de souffrance psychique, association GEM 76 autour de *Daddy Papillon, la folie de l'exil* avec Naéma Boudoumi, 15 participants.

- 6h d'ateliers de pratique théâtrale avec Christine Leroy autour de *La Famille Ribouldingue* à l'EME Colette Yver, 7 participants (budget 360 €).

• **À destination du public sous main de Justice :**

- 20h d'intervention en Maison d'Arrêt de Rouen dans le cadre du dispositif Culture/Justice avec Naema Boudoumi, intitulé *Le Voyage Immobile*, comprenant des temps d'écriture et de pratique théâtrale, 12 participants.
- Une rencontre avec les détenus de la Maison d'arrêt de Rouen en permission de sortie exceptionnelle pour assister au filage du spectacle *Daddy Papillon, la folie de l'exil* à la salle Louis Jouvét : 7 personnes présentes.

• **À destination des associations partenaires du champ social :**

Centre d'hébergement d'urgence Colette Yver :

- Rencontre et concert de Philippe Gibaux, projet Les Hauts t'en Bal : 50 personnes.

Solidarité Plateau :

- Deux interventions de sensibilisation (4h) à la musique traditionnelle par Philippe Gibaux pendant deux distributions alimentaires : 20 bénévoles de Solidarité Plateau et approximativement 200 bénéficiaires de la banque alimentaire.
- Débat de 2h à la salle Louis Jouvét en partenariat avec L'AFOCAL et Solidarité Plateau « Vivre ensemble ? J'agis avec toi ! » : 15 personnes.

GEM 76 (Groupe d'Entraide Mutuelle) :

- Deux interventions de 2h de Philippe Gibaux, sensibilisation à la musique traditionnelle : 17 personnes.

• **En partenariat avec les Bibliothèques :**

- Une lecture dessinée et chantée *Ainsi va la vie* pour les 6/8 ans de la Spark Cie suivie d'un échange avec les artistes à la bibliothèque St-Sever : 15 participant.e.s.

Dépense totale : 6 854€ TTC

➤ **Accompagnement de la création régionale et de l'émergence**

7 compagnies ont été accueillies à la salle Louis Jouvét pour des résidences de travail en 2019, soit 65 jours de mise à disposition de la salle :

Caliband théâtre, La troupe de l'escouade, Compagnie La magouille, Spark compagnie, Alchimie, Compagnie Et vous en vivez, Compagnie Konfiské(e).

5 compagnies ont présentées des étapes de travail au public d'un projet en cours de création.

L'appartement de la salle Louis Jouvét a permis d'accueillir pendant 65 nuits des artistes en résidence.

Dépense totale : 7 500 € TTC (en salaire d'intermittents pour l'accueil des résidences en 2019).

➤ **Poste de la chargée des projets de territoire et des relations avec les publics**

Une personne à temps plein basée à la salle Louis Jouvét, chargée de coordonner les différents projets précédemment cités.

Dépense totale : 34 978,08 € TTC

TOTAL DÉPENSES ÉTINCELLE : 157 306,41 € TTC

c) L'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est une priorité pour la Ville de Rouen. Essentiellement mise en œuvre à travers le CTEJ (contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse) depuis septembre 2018, la Ville développe et soutient plusieurs projets qui se déploient sur les différents temps de vie de l'enfant et de l'adolescent, comme autant de portes d'entrée vers la culture et dans une logique de parcours. Ces dispositifs viennent compléter un maillage de propositions portées par des structures associatives avec le soutien de la Ville (MJC, Maisons de quartier, etc.) ou municipales (centre socioculturel André Malraux, etc.).

a) Temps scolaire et périscolaire

- Les parcours éducatifs art et culture

Il s'agit d'un dispositif partenarial (Ville de Rouen, DSDEN 76, Rectorat de Rouen et DRAC Normandie), pluridisciplinaire et proposant des actions allant de la sensibilisation au projet plus développé.

Les publics touchés sont les enfants rouennais de la crèche jusqu'à la 6^{ème}, avec une attention particulière pour les élèves des quartiers prioritaires.

Les actions se déroulent majoritairement sur le temps scolaire, quelques-unes sur le temps périscolaire, voire sur les deux temps.

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle sont mobilisés :

- des rencontres avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- des temps de pratique dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des connaissances : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique, etc.

En 2018/2019 :

- 3441 enfants ont participé dont 3337 élèves (de la petite section à la 6^{ème}) et 104 enfants accueillis en crèches
- 40% des classes REP ont bénéficié d'un projet dans le cadre des parcours éducatifs art et culture

Dépense totale : 38 376 € (sur un budget de 72 111€)

- Musique à l'école

Il s'agit d'un dispositif partenarial (Ville de Rouen, Ecole de musique de Rouen et DSDEN 76) permettant la pratique du chant choral depuis la grande section jusqu'au CM2 dans toutes les écoles du Réseau d'Education Prioritaire ainsi que dans le groupe scolaire Cavelier de la Salle.

En 2018/2019 :

- 1799 élèves
- 17 écoles (8 écoles élémentaires et 9 écoles maternelles)
- 33 heures hebdomadaires d'intervention auprès des élèves par an

Dépense totale : 67.200€

- **L'École harmonique**

Il s'agit d'un projet d'éducation musicale initié et porté par le Poème Harmonique depuis septembre 2014 à l'école élémentaire Debussy (REP) et labellisé Démos en 2019. Les interventions musicales se déroulent sur l'ensemble de l'année scolaire, à cheval sur les temps scolaire et périscolaire.

Le projet concerne tous les élèves de CP et CE1. A partir du CE2, la participation des enfants se fait sur volontariat et sur le temps périscolaire du soir. Chaque enfant bénéficie de 2h15 à 3h45 de formation musicale hebdomadaire.

En 2018/2019 :

- 150 élèves
- 7 classes (5 classes de CP, 4 classes de CE1) et 40 volontaires à partir du CE2
- Entre 20h et 65h de pratique musicale dans l'année scolaire par enfant
- 200 instruments (violons, altos, violoncelles et contrebasses)

Dépense totale : 14.470€ TTC (sur un budget de 118 314,25 €)

- **CHAM musiques actuelles au collège G. Braque (Hauts de Rouen)**

Créée en 2011, il s'agit de la 1ère CHAM musiques actuelles implantée dans un quartier prioritaire. Le collège Braque est classé en REP+, appellation réservée à une centaine de collèges en France selon des critères de CSP défavorisées. L'idée d'implanter une CHAM au collège G. Braque s'appuyait sur l'existence du dispositif « Musique à l'école » et sur la volonté de proposer un prolongement aux enfants qui entraînent en 6ème. D'abord uniquement vocale, la CHAM s'est orientée progressivement vers la pratique instrumentale, en lien avec l'école de musique Le Kalif, pour en faire une spécificité aujourd'hui.

À noter : depuis la rentrée 2017, quelques anciens élèves de la CHAM ont intégré une 2nde option TMD (technique musique ou danse) au lycée Jeanne d'Arc.

En 2018/2019 :

- 48 élèves de la 6ème à la 3ème
- 5 heures d'éducation musicale par semaine
- 7 professeurs mobilisés (professeur de musique du collège, 2 professeurs d'atelier et 4 professeurs d'instrument.)

Dépense totale : 12 000 € TTC (sur un budget de 38 000 €)

➤ **Temps extrascolaire :**

- **« Tes vacances à Rouen »**

« Tes vacances à Rouen » est un dispositif de découverte des pratiques sportives durant les vacances scolaires, étendu aux pratiques artistiques et culturelles depuis les vacances de printemps 2018. Ces temps de découverte prennent la forme de stages, proposés par des artistes professionnels, dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des arts numériques et des arts plastiques. Le public ciblé est en priorité le public adolescent, et en particulier les adolescents issus des quartiers prioritaires.

Les stages proposés en 2019 :

Automne

Stage au Kalif, MAO : 900 €

Stage au Kalif, pratiques instrumentales : 3060 €

Stage à l'Étincelle, écriture musicale, par Simon Gosset : 675 €

Hiver

Stage à l'Étincelle « Percute », théâtre et boxe par le groupe Chiendent : 2000 € dont 1000 € de l'Étincelle

Printemps

Stage au centre social Simone Veil, arts visuels, par la Youle : 1500 €

Stage au centre social Simone Veil, théâtre, par la compagnie Konfisqué(e) : 1560 €

Dépense totale : 9695 € TTC

- **Pratiques artistiques amateurs autonomes**

La question des pratiques amateurs est un des leviers de la démocratie culturelle. Suite à l'état des lieux de l'offre artistique amateur à Rouen réalisé par l'équipe du Contrat Partenaires Jeunes qui a fait apparaître des inégalités fortes selon les quartiers, la Ville de Rouen travaille à développer l'offre de pratique artistique amateur dans les domaines du théâtre/danse/musique dans les quartiers prioritaires (quartiers où l'offre est sous représentée et peu adaptée).

Depuis 2017/2018, un cours de théâtre hebdomadaire a été mis en place par le Conservatoire à la salle Louis Jouvet pour les collégiens du collège Boieldieu.

Dépense totale : 5 000 €

TOTAL DÉPENSES ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : 146 741 € TTC

Dépense globale en fonctionnement - Culture : 1 544 411,41 €

4. Politique sportive

La ville de Rouen, à travers la Direction De La Vie Sportive, a voulu proposer une politique sportive ambitieuse sur tout le territoire. C'est dans cette dynamique, comme dans tous les quartiers, que les territoires politiques de la ville, participent à travers le sport à la cohésion sociale, à l'éducation à la santé et à l'attractivité.

❖ Investissement

En termes d'investissement sur les équipements des quartiers politique de la ville ou situés à proximité, la ville de Rouen a réalisé en 2019, plusieurs opérations de travaux ont été réalisées dans les installations sportives des quartiers politique de la ville.

Dépense globale en investissement : 44 497 €

❖ Fonctionnement

a) Associations

En 2019, La ville (DVS) soutien la pratique sportive dans les quartiers politique de la ville :

Subvention aux associations 225 000 €

Des interventions sur le temps scolaire dans 7 écoles dans les piscines (EPS primaire) ont touché des jeunes de ces quartiers pour un coût de :

- 44 créneaux avec 54 classes soit 12 960 € (valorisation encadrement) + 2 997.60 € (valorisation équipements) = 15 957.60 €
- Des interventions sur le temps scolaire à la patinoire (EPS primaire) n'ont pas pu toucher les jeunes des quartiers prioritaires du fait de problème de transports

- Les ETAPS sont intervenus sur le temps scolaire dans 4 écoles avec 11 classes des quartiers prioritaires pour un cout global de : 2 640 € (valorisation encadrement) + 1 886.40 € (valorisation équipement) = 4 526.40 €

Total subventions : 225 000 €

Total : 20 484 € – valorisation encadrement et équipements sportifs

Soit au global : 245 484 €

b) Actions spécifiques

- Participation des enfants des quartiers prioritaires à l'opération « Rouen Givrée » à travers 5 classes de 2 écoles primaires pour un coût de : 2 255 € (Ecoles : 150 € (valorisation encadrements) + 695 € (valorisation équipement Métropole) = 845 €)
- Gala glacé : 222 personnes des quartiers ont assistées au spectacle soit 1 132 € (valorisation prix entrée) + 278 € (valorisation équipement Métropole) = 1 410 €
- Participation des enfants des quartiers politique de la ville à l'opération « Rouen Sur Mer » à travers l'accueil des CLSH sur le site pour un coût de : 5 980 € (5% de la population des hauts de Rouen : 4 000 € de valorisation activités.) 11 centres sur 11 demi-journées Soit 670 passages soit 591 enfants et 79 accompagnants : 1980 € (valorisation encadrement).
- Actions sur le public féminin avec propositions d'activités physiques encadrées pour un coût de 6 000 € (HDR Subventions et équipement) + 2 000 € (Grammont) = 8 000 €.

Total : 16 235 € (valorisation, subvention et équipement sportifs)

Dépense globale en fonctionnement : 261 719 €

5. Enfance et réussite éducative

a) Petite enfance

Le projet politique 2014-2020 en faveur de la petite enfance s'est fixé comme objectifs de :

- - Permettre à chaque famille de concilier vie familiale et vie professionnelle
- - Lutter contre la précarité en apportant une attention particulière aux familles les plus vulnérables : familles monoparentales, familles vivant sous le seuil de pauvreté, en cours de régularisation ;
- - Etre exemplaire en matière d'égalité dans les domaines suivants : parité fille/garçon, modèles familiaux, origine sociale et culturelle, situations de handicap, en généralisant le principe d'équité de traitement entre toutes les familles ;
- - S'engager sur la transparence du travail effectué : dans les critères d'attribution des places, dans le fonctionnement du service petite enfance et des établissements d'accueil des jeunes enfants.

Les établissements d'accueil de la petite enfance municipaux situés sur les quartiers Politique de la Ville sont :

- Quartier des Hauts de Rouen :

- Rose des Vents : multi accueil* de 60 places
- Graine de Vanille : multi accueil de 20 places
- Ile aux Trésors : multi accueil de 35 places
- Les Explorateurs : halte-garderie de 12 places

- Quartier de Grammont (limite de quartier)

- Terre des Enfants : multi accueil de 35 places

(* = accueil sur des places de crèche et de halte-garderie)

❖ **Investissement**

Graine de Vanille	achat de 18 chaises et 1 table, 1 poste CD pour un montant de 1835.94 € - 1 minifour	179,99 €
Ile aux Trésors	: achat de lits et transats pour un montant de 974.85 € - 1 réfrigérateur et 6 bacs inox avec couvercle	547,80 €
Les Explorateurs	/ Un poste CD et 2 fauteuils à tablette	469 €
Rose des Vents	2 chaises hautes et 1 appareil photo	240 €
Terre des Enfants	1 poste CD, 2 meubles de rangement, matériel électroménager, 2 lave-linge, 1 lot de barrières pour un montant de 12 415.20 € 1 chariot de cuisine, 1 lave-vaisselle, 1 mixeur	771,40 €

❖ **Fonctionnement**

Budget de fonctionnement 2019	Ile aux Trésors	Rose des Vents	Graine de Vanille	Les Explorateurs	Terre des Enfants
Masse salariale	521 851,90 €	1 720 800,70	275 127,38 €	167 588,97 €	554 130,07 €
Achats	44 525,08 €	117 369,36 €	24 604,74 €	12 745,75 €	34 172,36 €
Divers services extérieurs	15 291,27 €	28 968,22 €	7 403,66 €	3268.97 €	10290.29 €
Dotation aux amortissements	1 188,00 €	4 167,83	81,00 €	519,04 €	1 649,68 €
Total	582 856,25 €	1 871 306,11 €	307 216,78 €	184 122,73 €	600 242,40 €

Total : 3 545 744,27 €

➤ **Le programme Parler Bambin :**

Le projet Parler Bambin prend tout sa place dans le projet politique petite enfance, qui priorise la lutte contre les inégalités sociales et l'accompagnement à la parentalité.

Le programme national Parler Bambin vise à développer les capacités langagières des enfants de la naissance à 36 mois. Il est porté dans sa mise en œuvre opérationnelle par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives. Il est couplé à une recherche-action, mise en place pour en mesurer les effets. 96 crèches sont impliquées au niveau national, et doit concerner 3 000 enfants et 1 500 professionnels.

La Ville de Rouen a décidé d'impliquer 4 crèches municipales dans ce projet, dont 3 situées dans des quartiers Politique de la Ville :

- en 2017 : Terre des Enfants (quartier Grammont)
- en 2018 : Rose des Vents (quartier des Hauts de Rouen)
- en 2020 : Etoile du Sud (quartier Saint Julien) et Ile aux Trésors (quartier des Hauts de Rouen)

La mise en œuvre de ce projet comporte 3 composantes :

- le renforcement du langage au quotidien des enfants en favorisant les conversations individuelles lors d'activités ou en créant des situations propices à l'expression des enfants
- la mise en place d'ateliers langage à destination des enfants ayant acquis peu de mots de vocabulaire à l'âge de 22 mois. Ces temps privilégiés d'échanges avec les professionnels en petits groupes de 2 ou 3 enfants, d'une durée d'une vingtaine de minutes, à raison de 2 ou 3 fois par semaine, favorisent l'expression orale des enfants. Le professionnel s'appuie sur des supports de type imagier, livres ou jouets pour solliciter le langage des enfants.
- l'accord et la coopération des familles, grâce aux échanges entre professionnels et parents autour des acquisitions de l'enfant, au partage d'outils et de savoir-faire. Les parents sont encouragés dans leur rôle éducatif, et cette collaboration permet de créer un environnement éducatif favorable aux apprentissages et à l'épanouissement.

Les professionnels de chacune des crèches sont formés à la réalisation des différentes étapes citées ci-dessus, au travers de 6 modules répartis sur une période de 4 mois, Cette formation est organisée par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives.

➤ **Bilan 2019– crèche Rose des vents :**

Nombre de personnes bénéficiaires :

En 2019, Plusieurs réunions d'équipe ont été animées autour des 12 gestes du programme, permettant de garder la dynamique du projet.

11 enfants ont bénéficié des ateliers langage cette année.

Le programme est présent dans le quotidien de la crèche. En effet, chaque mois, un geste Parler Bambin est mis en avant par voie d'affichage dans les différentes pièces de vie, impliquant de ce fait les familles. Ce projet est source d'échange avec les parents, notamment par le biais de l'imagier utilisé pour des ateliers et favorise l'intérêt des familles dans les progrès langagiers de leur enfant.

➤ **Bilan 2019 – Crèche Terre des Enfants**

La mobilisation de l'équipe de professionnelles se poursuit dans le travail au quotidien. Un temps de réflexion sur les postures a eu lieu à l'occasion de la journée pédagogique de juin 2019.

Avec les familles, l'accompagnement à la parentalité en ce qui concerne le langage du tout petit, plus largement, a été mené à travers les transmissions du matin et du soir par les auxiliaires de puériculture notamment. En effet à l'aide d'affiches du parler bambin où au vu d'un phénomène prépondérant dans notre société actuelle : les écrans, qui sont omniprésents, il a été possible de sensibiliser les familles à plusieurs reprises sur l'importance de notre rôle dans l'acquisition du langage du tout petit.

- En ce qui concerne les ateliers d'éveil, 113 ateliers en tout ont été proposés à 5 enfants entre novembre 2018 et mars 2019

Focus sur le quartier Saint-Sever

Une structure d'accueil de la petite enfance présente sur ce quartier

- Multi-accueil les Cigognes de 12 places

Dépenses investissement 2019:

2 chaises hautes, 2 matelas, 1 poste CD pour un montant de 418,35 € - 1 lave-vaisselle : 440,02 €

Dépenses de fonctionnement 2019 :

Achats :	11 277,69 €
Divers services extérieurs :	4345,13 €
Masse salariale :	222 309,20 €
Dotation aux amortissements :	361,00 €
Total :	238 293,02 €

Projet spécifique d'accueil d'enfants de la Maison d'Arrêt des Femmes.

Une convention a été signée en 2016 pour accueillir 2 enfants de mères incarcérées sur une place de halte-garderie. L'association Relais parents- enfants assure le transport des enfants de la Maison d'arrêt à la crèche des Cigognes.

Aucun enfant accueilli en 2019

Convention renouvelée en 2020 pour une durée de 4 ans

b) Petite enfance

Des travaux de fonctionnement et d'investissement ont été menés sur les écoles des territoires des Hauts de Rouen et de Grammont selon le budget suivant :

- Ecole Camille Claudel : 32 611 €
- Ecole Honoré de Balzac : 48 878 €
- Ecole Claude Debussy : 33 362 €
- Ecole Clément Marot : 45 494 €
- Ecole des Sapins : 23 856 €
- Ecole Jean-Philippe Rameau : 22 979 €
- Ecole Marguerite Messier : 1 225 €
- Ecole Pierre de Ronsard : 13 942 €
- Ecole François Villon : 6 713 €
- Ecole Guy de Maupassant : 3 190 €

Le total est de 232 249.82 € dont :

- **52 586,95 € en fonctionnement**
- **179 662,87 € en investissement**

c) La réussite éducative

Le Programme de Réussite Educative

Depuis 2005, la Ville de Rouen a décidé de se mobiliser sur le Programme de Réussite Educative institué par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, destinée à assurer les conditions de l'égalité des chances des enfants et des adolescents scolarisés ou habitant sur les territoires de la politique de la Ville.

Dans une logique partenariale, la Ville de Rouen en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), les services de l'Etat (Education Nationale, Direction départementale de la Cohésion Sociale, Déléguée de Préfet) et le Département de la Seine-Maritime sont chargés de mettre en œuvre ce programme à Rouen.

Le PRE a pour objectif d'accompagner dès l'école maternelle, les enfants et les adolescents présentant des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés, pour favoriser leur réussite. Il se construit autour d'un accompagnement personnalisé fondé sur la prévention et la bienveillance éducative, une posture de veille attentive aux fragilités, un accompagnement partagé avec la famille dont le but est d'éviter que les situations de fragilités ne deviennent des situations de ruptures.

La réussite éducative se construit autour de parcours individualisés. A partir d'une ou plusieurs fragilités repérées par un partenaire, une équipe pluridisciplinaire de soutien croise leurs regards sur la situation de l'enfant et élabore des réponses personnalisées aux problématiques rencontrées.

Les partenaires et les coordonnateurs PRE, une fois le diagnostic partagé, vont optimiser et mobiliser en premier les ressources locales (le droit commun). En absence ou en cas de difficulté d'accès aux ressources, le PRE permet la construction d'actions spécifiques sur mesure.

Un parcours individualisé est alors élaboré en prenant en compte le contexte global de l'enfant et s'inscrit dans une durée allant de 6 à 18 mois renouvelable. Le partenaire connaissant le mieux la famille est nommé "réfèrent" pour réaliser le suivi. Le parcours peut comporter plusieurs actions

individuelles ou collectives pour répondre aux fragilités de différentes natures: éducatives, sociales, culturelles ou de santé.

Dès le repérage, la famille est libre d'adhérer puis est accompagnée à la décision, à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours de son enfant. Un cadre éthique et déontologique permet de garantir la confidentialité des échanges ainsi que le respect des familles.

❖ Fonctionnement

Les instances PRE

Un comité de pilotage annuel, 4 comités techniques annuels et des Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) mensuelles.

Les partenaires opérationnels des EPS sont des personnels de l'Education Nationale, du Département, de la ville de Rouen, des associations et des personnels de santé indépendants.

290 situations ont été présentées en EPS en 2019, les 166 autres avaient été présentés au dernier trimestre de 2018.

Les repérants sont toujours en majorité les personnels de l'Education Nationale (67%), par les assistants sociaux du Département (16%), par les travailleurs sociaux des associations de solidarité (6%) et par divers professionnels en lien avec les familles (11%)

Les parcours individualisés de Réussite Educative

C'est 456 parcours individualisés accompagnés, dont 198 enfants et jeunes qui ont bénéficié d'une action spécifique, 257 ont été orientés vers le droit commun et 1 est en cours de diagnostic.

215 filles (47%) et 241 garçons (53%)

La répartition en termes de classe d'âge est la suivante :

- 39 parcours de 2/5 ans
- 240 parcours de 6/10 ans
- 175 parcours de 11/16 ans
- 2 parcours de 17 ans et +.

Le public QPV	Résidents QPV	Non-Résidents QPV	Total
Scolarisés en REP/REP+	319 - 70%	98 – 22%	417 – 92%
Non scolarisés en REP/REP+	25 – 5%	14 – 3%	39 – 8%
Total	344 – 75%	112 – 25%	456 - 100%

Parcours 2019

Année 2019	Résultat	
Accompagnement vers les ressources locales gratuites	137	198
Accompagnement vers les ressources locales payantes	81	
Accompagnement vers les ressources locales payantes et gratuites	40	
Actions spécifiques PRE sur mesure	175	258
Actions spécifiques PRE sur mesure et Accompagnement vers des ressources locales gratuites	5	
Actions spécifiques PRE sur mesure et Accompagnement vers des ressources locales payantes	11	
Actions spécifiques PRE sur mesure et Accompagnement vers les ressources locales gratuites et payantes	7	
Total Effectifs	456	

Accompagnement vers les ressources locales

Le PRE ne peut se substituer aux actions éducatives assurée par l'Education Nationale, ni aux dispositifs et ni aux services existants portés par les diverses institutions et collectivités (CMPP, CMP, RASED, ...). Avant de créer une action sur mesure, il faut s'assurer qu'aucunes ressources locales ne répondent aux préconisations du parcours.

L'accompagnement des familles est nécessaire pour quelques-unes qui manquent de confiance en eux, qui ont des difficultés de compréhension de la langue, qui méconnaissent les ressources et leur fonctionnement ou qui sont éloignées culturellement ...

Plusieurs orientations par enfant sont possibles

- Ouverture culturelle - 158 orientations : Sorties culturelles ou sportives, Programmation du Centre A. Malraux, Bibliothèque, Programmation RN'BI, ALSH, Vacances collectives
- Parentalité - 23 orientations : Centre Socioculturel Simone Veil, Médiation familiale, vacances familles, OEPRE Claudel, Noël Solidaire.
- Socialisation - 67 orientations : Activité de loisir, Vacances collectives, Stage sportif ou culturel, ALSH, Activité ADO, j'apprends à nager...
- Scolarité - 51 orientations : CLAS, Périscolaire, RASED, Accompagnement éducatif et scolaire, dispositif relais, Orientation CLIS, Orientation scolaire, CAPS Alpha.
- Santé - 12 orientations : Infirmière scolaire, Prévention santé, Activité de bien être, PAI, La boussole, situation handicap, soin, CHRS, CRA, Maison de l'Ado, Ophtalmologie et achat de lunette.
- Veille éducative - 40 orientations : AREJ, Information préoccupante, ASE
- Education et citoyenneté - 12 orientations : Chantier jeune, Médiation par un travailleur social, séjours de vacances
- Accès aux droits - 33 orientations : CMS, Bailleur, CAF, AS Scolaire, Cantine collège, Cantine scolaire, bourse et associations solidarité, Médiation et interprétariat, Titre de transport

Les Actions spécifiques PRE sur mesure

- Pour beaucoup de familles des quartiers prioritaires, l'accès aux prestations de service est empêché par un manque ou une absence de ressource.
- Le PRE peut aussi engager la construction d'actions sur mesure pour une personne ou un petit groupe d'enfants ou d'adolescents répondant à des besoins identifiés non pris en charge par les ressources locales ou en amont pour préparer une prise en charge ou encore pour faire patienter une prise en charge aux délais de mise en œuvre très longue.

Prestations / Actions	Nb d'enfants jeunes	Opérateur(s)
Sophrologie individuelle	4 Enfants 4 Jeunes	F. FAU Sophrologue
Conseil familiale	1 Enfant	M. COTTON, Conseillère conjugale et familiale
Français, Arts et Culture	21 Enfants	Action Parentalité Enfance Hauts de Rouen
Méthodologie et bien vivre ensemble	22 Enfants	Action Parentalité Enfance Hauts de Rouen
Après les leçons, c'est moi l'artiste	13 Enfants	Action Parentalité Enfance Hauts de Rouen
Méthodologie et Accompagnement à la scolarité	15 Enfants	Action Parentalité Enfance Hauts de Rouen
Vivre et jouer ensemble	20 Enfants	Action Parentalité Enfance Hauts de Rouen
Expression d'Ado	24 Jeunes	Action Parentalité Enfance Hauts de Rouen
Langage et promenade dans les livres	18 Enfants	ASPL 76 et Centre socioculturel Simone Veil
Mon brevet, ma réussite	21 Jeunes	Association Espoir Jeunes
Mobilisation/Méthodologie Parcours Scolaire	1 Jeunes	Espoir Jeunes
Découvrir pour mieux grandir	13 Jeunes	Normandie Image et l'AREJ
Les mamans dans l'eau	14 Mamans	Club des vikings, Centre Socioculturel Simone Veille

Les sorties PRE

	Femmes	Hommes
Réorientation non prise en charge PRE	24	10
Déménagement du / de la bénéficiaire en dehors d'une zone politique de la ville	13	14
Résolution totale ou partielle des difficultés	131	119
Fin ou Non adhésion de la famille	20	9
Résultats	188	152
	340	

Budget annuel 2019

Les financements du PRE de Rouen ont été maintenus à l'identique :

Produits 2019	Réalisés	%
CGET – Politique de la Ville - P147	165 700 €	51
Ville de Rouen	90 544 €	28
Métropole Rouen Normandie	69 800 €	21
Reports de ressources non utilisées	281 €	0
TOTAL	326 325 €	100

Charges 2019	Engagées	%
Charges de Personnel Trois coordonnateurs de réussite éducative (à temps plein), un chef de projet (15 %) et deux comptables (5%)	174 148 €	53
Charges de prestations des actions	140 796 €	43
Charges de fonctionnement	11 355 €	4
TOTAL	326 299 €	100

Le PRE de Rouen fait appel à des associations pour la mise en œuvre des parcours de manière individuelle ou semi-collective. Un Marché à Procédure Adaptée avec cahier des charges est lancé pour chaque action.

d) C. Cité éducative

En septembre 2019, la ville de Rouen a eu la confirmation par courrier qu'elle était retenue parmi les 80 territoires éligibles pour participer au programme « cités éducatives » pour le secteur des hauts de Rouen, suite au dossier de candidature déposé en juin dernier.

L'objectif des cités éducatives est d'organiser autour des écoles du quartier une alliance de tous les acteurs éducatifs pour mieux accompagner les enfants et les jeunes concernés vers la réussite, depuis le plus jeune âge et jusqu'à l'insertion professionnelle (0 à 25 ans), dans tous les temps et les espaces, en lien avec leur famille.

L'enjeu éducatif est placé au cœur de l'émancipation de la jeunesse des quartiers populaires. Trois ministères (L'Education Nationale et la Jeunesse, la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, Politique de la Ville et du Logement) ont proposé la mise en place de « Cités Educatives », via une labellisation. Ce programme d'une durée minimale de 3 années a été nationalement assorti d'une enveloppe annuelle de crédits de 34 000 000 €.

Un travail collectif de l'ensemble des acteurs et des institutions mobilisés autour de la réussite éducative a été engagé pour obtenir ce label. Avec l'Education Nationale, la déléguée du Préfet, la Direction Départementale Déléguée à la Cohésion Sociale (D.D.D.C.S.), la Ville a travaillé à l'élaboration d'un diagnostic partagé, d'objectifs prioritaires, d'actions à mettre en œuvre et d'une gouvernance de projet pour les 3 prochaines années.

- Le projet rouennais a été élaboré sur la base des trois orientations suivantes : Une meilleure appropriation des actions existantes par la population
- le renfort et/ou la consolidation d'actions déjà en place
- le développement d'actions nouvelles établi à partir d'un diagnostic des besoins non couverts (cf. analyse des besoins sociaux réalisée par la Ville...)

Il va par ailleurs se décliner autour de 5 axes :

Axe 1 : Les savoirs fondamentaux et les compétences langagières pour prévenir de l'échec scolaire et le décrochage

Axe 2 : Construire un projet d'orientation et d'insertion

Axe 3 : Devenir Citoyen en prenant sa pleine place dans le milieu scolaire

Axe 4 : L'amélioration du Parcours santé de l'enfant

Axe 5 : La communication interne et externe

Au titre de l'exercice 2019, le Commissariat à l'Egalité des Territoires (CGET) a contribué financièrement pour un montant prévisionnel de 100 000 € aux actions intégrées au projet « Cités Educatives ». 96 900 € ont été dépensés pour ces actions, sur les budgets « BOP 147 » et « BOP 230 »

Actions	Porteurs	Coût global	CGET	Commune	Autres financements
TEKNIK	FACE	7 500 €	7 500 €		
WI-FILLES	FACE	15 000 €	5 000 €		10 000 €
Solution d'interprétariat	Ville	24 000 €	20 000 €	4 000 €	
Parler bambin	Ville	5 000 €	4 000 €	1 000 €	
Soutenir et développer les CLAS	Ville	50 000 €	25 000 €	5 000 €	20 000 €
Battle éloquence/Stand up	Ville	2 400 €	1 700 €	700 €	
Le numérique pour tous	Collèges	15 000 €	15 000 €		
Favoriser la lecture pour tous	Collèges	18 700 €	18 700 €		
TOTAL		137 600 €	96 900 €	10 700 €	30 000 €

e) **Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.)**

La Ville a souhaité réaffirmer son ambition éducative par le biais de la mise en place d'un nouveau Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.) pour les trois prochaines années. Ce P.E.D.T. fixe les grandes orientations en matière éducative et a donné lieu à la signature le 7 octobre 2019 d'une convention matérialisant la coordination et la mise en cohérence des réponses éducatives de l'ensemble des acteurs intervenant sur les différents temps de l'enfant.

Le P.E.D.T. 2019-2022 intègre donc une nouvelle organisation sur 4 jours avec le mercredi libéré dès la rentrée 2019 à titre dérogatoire, dans un souci de cohérence éducative des activités périscolaires organisées dans les conditions de l'article R .551-13 du Code de l'Education. Il s'engager à respecter la charte qualité selon les quatre axes définis dans le cadre du Plan Mercredi : l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements, l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants, l'ancrage du projet dans le territoire et la qualité des activités.

La Ville a fait le choix de continuer à offrir des accueils périscolaires de qualité et accessible pour tous. Cependant, ce troisième P.E.D.T. souhaite aller au-delà de la nécessaire organisation de la coordination entre temps scolaire et temps périscolaire en élargissant la réflexion aux différents temps de l'enfant, en intégrant la petite enfance et les temps de vacances.

Les différentes directions impliquées dans la construction de l'offre éducative, ainsi que les partenaires extérieurs sont associés et sollicités tant dans la réflexion que dans la phase opérationnelle, tout en ayant la volonté de s'inscrire davantage dans le contexte (un diagnostic large suivi de la définition d'enjeux, grandes orientations et engagements de la Ville, etc.). A ce titre, le P.E.D.T. poursuit la logique initiée qui vise à proposer des réponses éducatives adaptées aux diagnostics partagés, en adéquation avec les ressources mobilisables d'un territoire en adaptant nos réponses aux besoins des enfants.

Enfin, dans la méthode, le P.E.D.T. se décline autour de huit grands axes (valeurs éducatives et professionnalisation, accès aux loisirs, citoyenneté, développement durable, lutte contre les discriminations, parentalité, réduction des inégalités, continuité éducative et cohérence des temps) et 59 actions répondant aux objectifs fixés, qui ont été co-construites dans l'optique de faire vivre le projet tout au long des trois prochaines années, dans l'intérêt des enfants.

Dépense de fonctionnement : 60 000€ (masse salariale)

6. Politique jeunesse

La politique jeunesse de la Ville de Rouen se décline dans les deux quartiers prioritaires par la présence de deux structures importantes et d'un dispositif ambitieux :

- Le Centre socio-culturel André Malraux
- Le Point Information Jeunesse
- Le Contrat Partenaire Jeunes

❖ Investissement

Le Centre André Malraux a fait l'objet d'importants travaux de mise en conformité des locaux pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, à hauteur de 580 000 €. Ces travaux ont amenés à une rénovation partielle mais conséquente des locaux, notamment des espaces d'accueil.

Dépense globale d'investissement : 580 000 €

❖ Fonctionnement

a) **Le Centre socio-culturel André Malraux**

Cette structure implantée au cœur du quartier de la Grand'Mare est un lieu ressource essentiel pour les habitants de ce quartier. Il offre de nombreuses activités de proximité soit par l'accueil de près d'une vingtaine d'associations qui y développent leurs activités (théâtre, gymnastique, danse, chant, musique, etc.), soit par des activités municipales proposant des tarifs adaptés (peinture, céramique, couture, sculpture, textiles, activités physiques, etc.).

Le Centre accueille aussi des associations de quartier pour des manifestations festives et conviviales permettant de développer du lien social entre les habitants et de lutter contre l'isolement tout en contribuant à l'animation du quartier. Régulièrement des associations œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire telles que l'AMAP ou le « Repair café » permettent aux habitants d'apprendre à mieux se nourrir ou à réparer des objets de la vie quotidienne à moindre frais. Une équipe d'animation à l'écoute et au contact permanent des habitants, propose un accompagnement et une aide pour faire émerger et développer les projets portés par les habitants eux-mêmes.

L'équipe s'investit également dans la médiation culturelle afin de faire découvrir aux habitants et particulièrement aux plus jeunes (en lien avec les différents établissements scolaires du quartier) les manifestations culturelles proposées au sein du Centre, notamment les actions proposées en lien avec les résidences d'artistes.

Enfin de nombreux spectacles et manifestations à caractère culturel permettent de favoriser l'accès à la culture des publics les plus éloignés.

Compte tenu des travaux importants réalisés en 2019, le Centre André Malraux a dû être fermé au public du 1^{er} juin au 31 décembre 2019. Durant cette période, le projet du Centre a été retravaillé par l'équipe et les espaces ont été réorganisés afin d'assurer un meilleur accueil du public et un développement des activités proposées.

Afin de ne pas impacter la vie associative sur le quartier, les activités associatives ont pu se dérouler dans d'autres équipements municipaux des Hauts de Rouen. De même, les ateliers municipaux, grâce à un partenariat avec l'école d'art l'ESADHaR, ont pu être déplacés dans les locaux de cette école, ce qui a permis de poursuivre les actions d'accès aux pratiques culturelles des habitants dans de bonnes conditions.

Budget de fonctionnement = 29 000 € / masse salariale = 345 000 €
(9 agents de Catégorie C, 2 agents de catégorie B et 1 agent de catégorie A) + 60 000 € agents horaires intervenants sur les ateliers municipaux)

b) Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Le PIJ dispose de locaux au sein du quartier de la Grand'Mare mais développe des permanences dans le Centre socio-culturel Simone VEIL dans le quartier Grammont deux après-midi par semaine. Outre les actions classiques d'information jeunesse propres au réseau des PIJ et BIJ, le PIJ de Rouen de par le public qui le fréquente développe un accompagnement individualisé des jeunes dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les compétences d'une équipe pluridisciplinaire de 4 agents.

Le PIJ est inscrit à ce titre dans le dispositif partenarial « Pacte de la deuxième chance ». Il développe également des actions de développement de la mobilité internationale comme levier pour les jeunes du quartier (exemple : projet Notting Hill et projet Malaga's Dream d'accompagnement des jeunes dans leurs projets de mobilité internationale). Le PIJ accompagne des jeunes vers les métiers de l'animation socio-éducative par le biais du dispositif municipal du BAFA Citoyen qui permet aux jeunes de financer leur BAFA en contrepartie d'une action citoyenne sur le territoire.

L'équipe du Point Information Jeunesse, dans le cadre de son action d'accompagnement individualisé de certains jeunes contribue à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes du quartier de la Grand'Mare et du quartier Grammont.

En 2019, la labellisation « Information Jeunesse » du PIJ a été renouvelée pour une durée de 3 ans au regard de son projet de développement qui a permis au PIJ d'obtenir le label de Bureau Information Jeunesse mettant ainsi en avant les moyens (humains, matériels et financiers) consacrés par la Ville de Rouen à l'information des jeunes.

Il est à noter également qu'une permanence supplémentaire a été créée sur la rive gauche au sein des locaux jeunesse du Centre Saint-Sever (territoire de veille) les mercredis après-midi et que des personnes ressources du territoire de la rive gauche et des Hauts de Rouen ont été formées en début d'année 2019 afin de constituer un réseau de « relais IJ » sur ces territoires.

Budget de fonctionnement = 12 000 € (dont 7 500 € consacrés au BAFA Citoyen et 4 000 € aux projets de mobilité internationale) / masse salariale = 125 000 €

c) Le Contrat Partenaire Jeunes

Ce dispositif s'adresse aux jeunes et aux familles de l'ensemble du territoire rouennais. Toutefois, compte tenu du critère principal d'éligibilité (QF < 500 €) près des trois quarts des bénéficiaires sont domiciliés dans les deux QPV de Rouen et la moitié sur les Hauts de Rouen.

Ainsi, les enfants et les jeunes de 7 à 19 ans peuvent bénéficier du paiement de l'adhésion à une activité de loisirs culturelle, socio-éducative ou sportive en contrepartie de la participation à une action citoyenne.

Ces actions citoyennes proposées et encadrées par les animateurs du CPJ sont autant de prétextes à développer des actions éducatives auprès des jeunes, à favoriser leur expression, à les sensibiliser à l'environnement, au handicap, à l'égalité femme/homme (exemple des visites exploratoires qui mettent en avant les parcours des jeunes filles dans la ville différents de celui des jeunes hommes), à la lutte contre les discriminations, la lutte contre le harcèlement, etc.

Par définition, les actions citoyennes portées par les bénéficiaires du Contrat Partenaires Jeunes ont pour but de contribuer au développement de la citoyenneté chez les jeunes.

Ces actions touchent principalement aux champs du développement durable et de l'environnement, de la solidarité et du lien social, de l'accès à la culture et de l'accès aux droits et enfin de la promotion de la santé.

Ainsi, un important travail éducatif est réalisé par l'équipe du CPJ auprès des jeunes pour développer la citoyenneté.

De plus, l'équipe d'animation assure un accompagnement poussé des jeunes et de leurs familles dans la recherche d'une activité adaptée (goût et appétences des jeunes, proximité du domicile, lutte contre les freins psychologique à la pratique, etc.) ainsi que sur l'assiduité lors de la pratique par un lien constant avec la famille mais également avec les associations qui accueillent les jeunes pratiquants.

Certaines actions menées par l'équipe du Contrat Partenaire Jeunes, notamment auprès des plus jeunes, vise à promouvoir la santé (alimentation, sommeil, activités physiques, etc.) et contribue à prévenir les risques (addictions aux écrans, troubles alimentaires, etc.).

Enfin, l'équipe du CPJ est également impliquée, en lien avec l'équipe du PRE, dans la veille éducative qui vise à lutter activement contre le décrochage scolaire.

En 2019, la Ville a dû assumer seule le financement de cette action suite au retrait des financements de la CAF 76 en raison des nouvelles orientations et priorisations nationales sur ce dispositif. Cela amènera la Ville à revoir en 2020 les modalités de fonctionnement de ce dispositif éducatif d'accès aux loisirs.

Budget de fonctionnement = 72 000 € / masse salariale = 150 000 €

Dépense globale de fonctionnement : 733 000 €

7. Egalité Femme/Homme et lutte contre les discriminations

La Ville de Rouen est engagée depuis plusieurs années sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations. Cet enjeu transversal est travaillé par l'ensemble des directions de la Ville, à travers un ensemble d'actions menées sur le territoire en direction des populations les plus fragiles, notamment les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- Intégration de la question de l'égalité femmes/hommes dans l'ensemble des projets pédagogiques et éducatifs à destination des enfants et des jeunes, en particulier via les projets pédagogiques rédigés par chaque animateur-trice, responsable des temps périscolaires.
- Dans le cadre des actions éducatives en milieu scolaire et du festival de Rouen Normandie du livre de jeunesse, la participation de trois écoles rouennaises au projet de sensibilisation à la citoyenneté abordant les questions des représentations et stéréotypes de genre (dont école Balzac et Villon)

- Élaboration du Projet Éducatif Territorial en intégrant pleinement la dimension égalité filles/garçons (aménagement des cours des écoles pour une meilleure répartition de l'espace et des jeux/ sensibilisation des enfants à l'égalité fille-garçon / formation en interne des agents de la DTE pour assurer l'égalité F/H dans leur mission au quotidien).
- Dans le cadre du Contrat Partenaires Jeunes, poursuite d'actions citoyennes auxquelles participent enfants, adolescents et lycéens, traitant de la lutte contre les stéréotypes, les relations filles/garçons, le sexisme, création d'un théâtre forum sur les stéréotypes de genre, création d'une planche de BD sur le sexisme, etc.
- Augmentation du nombre de rues et places portant le nom de femmes afin de rééquilibrer leur présence dans la toponymie rouennaise, avec l'attribution en 2019 de deux noms de femmes supplémentaires (place Amélie BOSQUET – rue Aretha FRANKLIN) pour une attribution « neutre » (Place du Chêne rouge).
- En partenariat avec plusieurs structures, la Ville a également procédé à l'installation de plaques commémoratives sur les résidences de trois femmes illustres ayant marqué l'histoire de Rouen.

Plusieurs actions proposées à l'occasion de la marche exploratoire sur Grammont ont pu être réalisées tandis que la passerelle avenue de la Grand Mare a été réaménagée grâce à la réalisation de silhouettes de femmes et jeunes filles des Hauts de Rouen.

- Organisation de « Rouen donne des Elles » durant le mois de mars à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, proposant un large éventail de manifestations sur l'égalité des femmes et des hommes, dont le « Sport donne des Elles ». L'édition 2019 a été marquée par un enrichissement de la programmation avec une multiplication et une diversification des événements proposés. Participation en forte hausse par rapport aux éditions précédentes avec plus de 2500 participants (dont 1678 pour le Sport donne des Elles).
- Animation d'un groupe de travail opérationnel mis en place dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) : 10 séances organisées en 2019.
- Signature du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2019-2021, le 23 novembre 2018.
- Signature du contrat de mobilisation et de coordination rouennaise sur les violences sexistes et sexuelles (1er signature nationale), le 26 mars 2019.
- Mise en œuvre du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2019-2021.

8. Politique de solidarité

La solidarité est une priorité transversale, prioritairement conduite au sein du Pôle « Enfance, Solidarité, Citoyenneté » (PESC) de la Ville, par la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (DSCS) qui comprend les services de la Ville et de son CCAS, établissement public autonome juridiquement.

La politique de solidarité menée notamment par La Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale vise à :

- Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité en favorisant leur insertion sociale

- Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion sociale
- Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle
- Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun
- Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté
- Favoriser la création de liens sociaux
- Elaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur des personnes âgées (prévention et accompagnement de la perte d'autonomie, maintien à domicile, lien social, hébergement en résidences autonomie et en EHPAD).

❖ **Investissement**

En 2019, plusieurs opérations de travaux ont été engagées sur 3 équipements de proximité :

- Maison du Plateau : 36 885 €
- Centre socio-culturel Simone Veil : 5 069 €
- Cyberbase : 2 726 €

Dépense globale d'investissement : 44 680€

❖ **Fonctionnement**

a) Accès aux droits et équipements de proximité

- Centre administratif du Châtelet

Le centre administratif du Châtelet est composé d'une Unité de travail social du CCAS, d'une Mairie annexe et d'une Maison de Justice et du Droit.

o Unité de travail Social QPV

L'unité de travail social des quartiers politiques de la ville assure une mission d'accueil, d'aide et d'accompagnement des habitants des quartiers prioritaires en difficulté.

Quelques éléments clés :

- 2528 accueils téléphoniques et 3743 accueils physiques réalisés par l'accueil de l'UTS
- Accompagnements réalisés par les travailleurs sociaux : 640 rendez-vous dans le cadre du RSA, 1056 rendez-vous pour des personnes souhaitant être accompagnées dans la résolution de leur difficulté (accès aux droits, santé, logement, insertion sociale...) dont 55 visites à domicile
 - 8 actions collectives phares sur les volets suivants :
- Culturel tel que l'accompagnement d'usagers à la découverte du théâtre et des différents lieux de cultes existants
- Prévention de la santé (opération « octobre rose »)
- La gestion du logement (économies d'énergie, gestion des factures du foyer familial, entretien et hygiène du logement)
- Évènementiel (implication des habitants aux événements tels que l'Armada, le Réveillon Solidaire et les Hauts ont des talents)

L'UTS QPV est également impliqué dans une forte dynamique partenariale :

- Groupe de travail et d'échanges sur des situations de violences intra familiales
- Groupe de travail sur des situations présentant des problématiques des santés mentales et logement
- Comité de suivi relogement sur les opérations Koenig et Langevin
- Groupes de travail diverses (addictions, inclusion numérique, accès aux droits)

○ **Mairie Annexe**

La Mairie du Châtelet offre la possibilité d'effectuer les démarches administratives suivantes :

Etat-Civil

- Délivrance d'actes de naissance, mariage et décès (Démarche possible en ligne)
- Carte Nationale d'Identité (sur rendez-vous par Internet et prédemande en ligne)
- Passeport (sur rendez-vous sur Internet et prédemande en ligne)
- Livret de famille (démarche possible en ligne)
- Recensement militaire (démarche possible en ligne)
- Convention de pacs (sur rendez-vous sur Internet)

Enfance

- Pré-inscriptions Centre de loisirs vacances scolaires (démarche possible sur le portail famille)
- Création du dossier famille
- Inscriptions aux activités périscolaires (démarche possible sur le portail famille)
- Demande de place en crèche (Démarche possible en ligne)
- Pré-inscription scolaire

Formalités administratives

- Attestations d'accueil
- Certificat de vie commune
- Cartes d'accès cimetières (démarche possible sur le portail famille)
- Certificat de résidence
- Certificat de vie
- Légalisation de signatures
- Copies conformes de documents
- Inscription sur les listes électorales (démarche possible en ligne)
- Médaille du travail
- Médaille de la famille
- Paraphes de registres

Fréquentation du site en 2019 : 12200 personnes

Nombre de titres d'identité délivrés : 1950 titres produits en 2019

Appels téléphoniques : 450 en moyenne par mois

Attestations d'accueil 240 demandes en 2019

○ **Maison de Justice et du Droit (MJD)**

La Maison de Justice et du Droit est un service public gratuit et confidentiel résultant d'un partenariat entre la Ville de Rouen et le Ministère de la Justice.

Elle accueille, informe et oriente les habitants du ressort de la Cour d'Appel de Rouen sur les droits et obligations, et facilite l'accès au droit et la résolution amiable des conflits.

De nombreux intervenants assurent des permanences à la Maison de Justice et du Droit (avocats, huissiers, notaires, défenseur des droits, conciliatrices de justice et associations).

Quelques éléments clés :

- 8 005 personnes accueillies dont 6 581 par les permanents et 1 424 par les intervenants ;
- 62% de rouennais ;
- 9 permanences au centre socio-culturel Simone VEIL (19 personnes reçues) ;
- 52 conciliations de justice.

	Nombre de personnes accueillies en 2019
Accueil physique par les permanents	2 505
Accueil téléphonique par les permanents	4 006
Avocat	529
Huissier	33
Notaire	61
CIDFF (Centre D'information Sur Les Droits Des Femmes Et Des Familles)	281
CSF (Confédération Syndicale Des Familles)	2
UDAF (Union Départementale Des Associations Familiales)	14
Triologue (Service De Médiation Familiale) (Permanence D'information)	16
Harpe (Service De Médiation Familiale) (Permanence D'information)	19
Adil (Association Départementale D'information Sur Le Logement)	49
Défenseur Des Droits	159
Conciliateur (rendez-vous en vue d'une conciliation 30mn)	209
Conciliateur (rendez-vous de conciliation 1h)	52
Courriers Traités Par Les Permanents	70
TOTAL	8 005

- **La Maison du plateau**

La Maison du plateau est un lieu ressource et d'information qui vise à :

- Faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits ;
- Soutenir les partenariats et proposer des actions collectives de sensibilisation et d'informations relatives aux droits sociaux ;
- Permettre des permanences de partenaires associatifs et institutionnels (Mission Locale, écrivains publics, ATMP, CAF, SVP Bouger) et la réalisation d'ateliers collectifs (confitures solidaires, nutrition bien-être ...).

La Maison du plateau, dont le fonctionnement et les modalités d'accueil du public ont été structurés de manière progressive, a ouvert au public en janvier 2019. L'équipement a été inauguré le 13 mai 2019.

Cette structure pilote l'animation d'une instance de coordination de l'accès aux droits sur les Hauts de Rouen.

La Maison du plateau est labellisée Point Relais CAF et a établi des conventions partenariales avec la CARSAT et la CPAM.

Quelques chiffres :

- Plus de 3000 personnes accueillies en 2019 ;
- 2249 personnes accompagnées pour réaliser leurs démarches administratives ;
- Sollicitations quotidiennes pour la réservation des 4 salles et des 2 bureaux de permanence.

- **La Cyberbase**

Cet espace public numérique permet d'offrir aux habitants un accès aux réseaux et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce service public favorise l'accès aux droits et aux démarches administratives dématérialisées.

En 2019, la Cyber-Base a accompagné les rouennais dans la dématérialisation toujours grandissante des démarches administratives tout en proposant des ateliers d'initiation aux nouveaux moyens d'information et de communication mobile.

Quelques chiffres clés :

- 6518 accueils
- 689 accueils en atelier
- Accompagnement des publics : 4163 accueils
- Accès libre internet : 1666 accueils
- 368 Accueils CAF
- 41% des abonnés résident sur les Hauts de Rouen.

- **Le Service Logement**

Le service logement a pour missions d'accueillir et suivre les demandeurs de logement en lien avec les 13 bailleurs sociaux présents sur le territoire communal.

Non implanté en QPV, il intervient néanmoins fortement en faveur des QPV qui concentrent une part importante des logements sociaux sur la commune.

Il gère environ 1500 logements sociaux réservés à la Ville en proposant des candidatures et traite des situations d'expulsions locatives en lien avec les services de l'Etat et les services sociaux.

Eléments clés :

- Participation à des opérations de relogements exceptionnels liés à des démolitions, périls, sinistres...
- Participation aux travaux de la Conférence Intercommunale du Logement pilotés par la Métropole Rouen Normandie (Convention Intercommunale d'Equilibre Territorial, Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social...)
- Pilotage du Comité Technique relogement dans le cadre de l'opération de démolition des immeubles de « la Banane » (106 logements, immeubles Koenig et Langevin de Rouen Habitat)

Chiffres clés :

- 2 944 accueils physiques et téléphoniques (- 2 310 par rapport à 2018)
- Contingent d'environ 1 500 logements sociaux réservés à la Ville ;
- Gestion de 6 périls/sinistres ;

- 168 ménages relogés ;
 - 61 relogements via le contingent
 - 33 relogements d'agents municipaux ;
 - 148 dossiers ouverts et instruits en procédure d'expulsion.
- **Le Centre socio-culturel Simone Veil :**

Le centre socio-culturel Simone Veil est un équipement municipal de quartier à vocation sociale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité. Il bénéficie pour la période de 2019/2021 d'un **agrément centre social.**

Il propose :

- Un lieu d'accueil et de soutien aux démarches d'accès aux droits ;
- Un lieu d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité ;
- Un lieu favorisant l'implication des habitants dans la vie du quartier et le soutien aux initiatives portées par les associations et les habitants.

Dans le cadre de son projet social, les axes prioritaires du centre socio-culturel sont :

- Favoriser la réussite éducative
- (Re)créer des communs : développement du vivre ensemble
- Permettre une plus grande mobilité des habitants
- Redonner de l'ambition et des perspectives aux habitants de Grammont

- **Une priorité portée aux enjeux de réussite éducative et de soutien à la parentalité :**

Mise en place d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité pour 16 élèves de CM1 / CM2

- **Mise en place d'un Pôle informatique accès aux droits :**

Espace Labellisé - Point numérique CAF

Accueil d'un service civique aidant numérique

Mise en place d'une action partenariale avec le département : SOS paperasse

- **Soutien aux associations :**

Au-delà de la simple mise à disposition de locaux pour que chaque partenaire puisse développer son action en réponse aux attentes des habitants, le tissu associatif contribue fortement à la réussite du projet social. Les associations sont les relais auprès de leurs adhérents (habitant le territoire Grammont). Elles sont également force de propositions pour les réponses à apporter aux besoins du quartier. Notamment par des propositions d'animation pour le développement d'actions socio culturelles, sportives et pour les animations d'été. Le centre socio culturel Simone Veil a sollicité des associations prestataires à la hauteur de 36 986 €

Quelques chiffres :

- +80 familles accompagnées ;
- 50 enfants inscrits aux offres d'activités culturelles ;
- En moyenne 25/30 personnes par jour sollicitent le centre social pour être orientées (La Poste, le CMS, la CAF, autres...) et sollicitent également l'équipe pour des démarches d'accès aux droits ;
- Bourses aux jouets et spectacle de Noël : plus 300 personnes accueillies dont au minimum 200 enfants ;

- En moyenne 80 enfants inscrits le mercredi aux activités périscolaires et au centre de loisirs et 120 pendant les vacances scolaires dont 85 % issus du quartier élargi ;
- 10 habitants bénévoles sont impliqués dans la vie de la structure.

b) Accompagnement vers l'emploi

Rattaché à la DSCS / CCAS, l'accompagnement vers l'emploi est conduit :

D'une part par le Service « Insertion et Innovation Sociales », à travers :

- Les équipes d'intervention de proximité ;
- Le suivi de l'appel à projets en faveur de l'accompagnement socio professionnel ;
- L'animation du dispositif Citéslab.

D'autre part, par la Cellule Finances et Commande Publique, à hauteur de 0.30 ETP :

- Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle support entretien et nettoyage des espaces publics de la Ville de Rouen;
- Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle du secteur des Hauts de Rouen via l'Atelier Chantier d'Insertion porté par Interm'Aide Emploi ;
- Les clauses sociales dans les marchés publics de services ou de travaux ;

- Les équipes d'intervention de proximité

Les équipes d'intervention de proximité visent à favoriser le retour à l'emploi ou mise en situation de travail des demandeurs d'emplois des QPV en parcours d'insertion via des contrats de mission en insertion répondant aux besoins des acteurs publics et privés du territoire.

Quelques chiffres clés :

- 34 chantiers
- 64 personnes en insertion
- 4 041 heures d'insertion
- 1 037 heures d'encadrement
- 156 heures de formation

- Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle - support : nettoyage et entretien d'espaces publics de la Ville de Rouen

Ce marché est piloté par la Direction des Espaces Publics et Naturels (DEPN) avec le support de la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (DSCS).

Il s'agit d'accord-cadre à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum d'une durée d'un an à compter du 5 juillet 2016 et reconductible trois fois pour un an.

Il est composé de sept lots avec des montants annuels estimatifs et attribués aux Structures d'Insertion par l'Activité Economiques (SIAE) :

Intitulé du lot	Montant annuel estimé € HT	Titulaire
Lot 1 : Prestations propreté de l'espace public	500 000 € HT	Régie des Quartiers de Rouen

Lot 2 : Prestations espaces verts de l'espace public	500 000 € HT	Régie des Quartiers de Rouen
Lot 3 : Prestations propreté parcs et espaces verts	90 000 € HT	Régie des Quartiers de Rouen
Lot 4 : Prestations propreté et espace vert pour manifestations exceptionnelles	20 000 € HT	Régie des Quartiers de Rouen
Lot 5 : Prestations pour renfort d'équipe manuelle	900 000 € HT	Interm'Aide Emploi
Lot 6 : Prestations pour renfort d'équipe mécanisée	50 000 € HT	Interm'Aide Emploi
Lot 7 : Prestations de gardiennage et d'entretien de parcs	100 000 € HT	Régie des Quartiers de Rouen
TOTAL	2 160 000 € HT	

Pour les lots attribués à la Régie des Quartiers de Rouen (5 lots) en 2019 :

- 59.036 heures travaillées, 58 salariés en insertion dont 57 hommes et 1 femme ;
- 53 personnes en Parcours Emploi Compétences (PEC) de 25 heures hebdomadaires et 5 personnes en Parcours Emploi Compétences (PEC) de 35 heures hebdomadaires ;
- 57 personnes résident à Rouen dont 28 sur les Quartiers Politique de la Ville des Hauts de Rouen, 2 de Grammont et 1 sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie hors QPV ;
- 3 ont moins de 25 ans, 41 ont entre 25 et 45 ans et 14 ont plus de 45 ans,

19 de niveau VI, 26 de niveau V ou V bis et 13 avec un niveau de formation initiale IV

Pour les lots attribués à Interm'Aide emploi (2 lots) en 2019 :

- 23.369 heures travaillées, 58 salariés mis à disposition dont 56 hommes et 2 femmes ;
- 21 personnes sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- 47 personnes résident à Rouen dont 34 sur les Hauts de Rouen, 2 sont domiciliés au CCAS de Rouen et 9 sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie hors QPV ;
- 4 ont moins de 26 ans, 43 ont entre 26 et 49 ans et 11 ont plus de 50 ans ;

44 ont un niveau VI, 12 ont un niveau V ou V bis et 4 ont un niveau IV

- **Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle sur les secteurs de Jouvenet et des Hauts de Rouen via l'Atelier Chantier d'Insertion**

L'Atelier Chantier d'Insertion est un marché à bons de commande, négocié sans publicité ni mise en concurrence, attribué à Interm'Aide Emploi. Le montant maximum par an est de 250 000 € HT
La double sectorisation des lieux de travail permet de lever un des freins à l'employabilité pour les salariés en insertion, à savoir la mobilité.

Quelques chiffres clés, en 2019 :

- 22.776 heures travaillées,
- 34 salariés dont 32 hommes et 2 femmes ;
- 22 sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;

- 18 salariés résident à Rouen dont 8 sur les Hauts de Rouen et 1 domicilié au CCAS de Rouen ; 16 résident sur le territoire de la MRN dont 9 en QPV et 1 hors MRN et hors QPV;
- 3 ont moins de 26 ans, 21 ont entre 26 et 49 ans et 10 ont plus de 50 ans ;
- 5 ont un niveau VI, 1 ont un niveau V et 28 sont non renseignés ;
- 15 Sorties : 3 entrées en formation qualifiante, 2 salariés n'ont pas été renouvelés, 5 sont sortis de l'ACI à l'issue de leur agrément insertion de 24 mois, 2 sorties à l'initiative des salariés, 1 en emploi temporaire, 1 en suite de parcours en entreprise d'insertion et 1 déménagement hors région.
- **La coordination des clauses sociales dans les opérations cofinancées par l'ANRU et hors ANRU**

Les clauses sociales dans les marchés publics sont une condition d'exécution intégrée dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Les entreprises s'engagent à dédier un nombre minimum d'heures de travail à l'insertion socio-professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

Le volume minimum des heures d'insertion à réaliser est déterminé en fonction du montant du marché (en € HT), de sa durée et de ces spécificités administratives (entreprise générale / allotissement) et techniques (amiante, technicité de certains lots, ...).

Les publics éligibles aux clauses sociales sont les :

- Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD) ;
- Bénéficiaires des minima sociaux (Revenu de Solidarité Active (RSA) ...)
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification et/ou sans expérience professionnelle ;
- Résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) inscrits à Pôle Emploi ;
- Travailleurs handicapés reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

❖ **Les marchés publics de service avec clauses sociales**

Quelques éléments clés en 2019 :

- ✓ **Prestation de nettoyage des locaux de la Ville de Rouen 2019/2023 : 550 heures minimum d'insertion à réaliser par période de marché**
929 heures dédiées à l'insertion, 2 bénéficiaires dont 2 femmes en CDI à temps non complet, 1 bénéficiaire du RSA, 1 reconnaissance de travailleur handicapé, 1 réside à Rouen hors QPV et 1 en QPV de la Métropole Rouen Normandie hors Ville de Rouen, 1 a moins de 26 ans et 1 a plus de 50 ans.
- ✓ **Entretien des bâtiments communaux - lot 12 « peinture, vitrerie et tenture » de la Ville de Rouen 2019/2023 : 4.500 heures minimum d'insertion à réaliser par période de marché**
 - 1.235,50 heures dédiées à l'insertion en 2019, 17 salariés dont 3 femmes ; 3 nt moins de 26 ans, 8 ont entre 26 et 49 ans et 6 ont plus de 50 ans;
 - 16 CDDI de 35 heures hebdomadaires de 4 mois renouvelables et 1 CDDI de 35 heures hebdomadaires de 12 mois renouvelables ;
 - 5 résident à Rouen hors QPV, 1 domicilié au CCAS de Rouen, 11 sur la Métropole Rouen Normandie hors Ville de Rouen, dont 7 en QPV ;
 - 100 % des salariés avec un agrément insertion délivré par Pôle Emploi ;

Restauration collective pour l'EHPAD La Pléiade et restauration collective des 4 résidences autonomie du CCAS de Rouen 2019/2023 : chacun de ces 2 marchés prévoient 810 heures d'insertion par période.

❖ **Les marchés publics de travaux avec clauses sociales**

✓ **2 opérations de travaux cofinancées par l'ANRU ont démarré en 2019 :**

312 heures de travail par les 5 bénéficiaires en insertion dont 4 hommes

2 résident à Rouen dont 1 sur le QPV, Grammont, 1 dans le quartier Saint-Sever et 3 sur le territoire de la MRN dont 1 en QPV

Les estimations des heures d'insertion du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain ont été réalisées, les résidents des QPV sont prioritaires pour bénéficier de ces clauses sociales :
35.000 heures minimum dédiées à l'insertion pour les opérations sur les Hauts de Rouen,
4.332 pour les opérations sur Grammont,
5.855 heures sur les opérations de reconstitution de l'offre en logements locatifs sociaux en dehors QPV et 4.638 heures en QPV.

✓ **Sur les 3 opérations de travaux hors ANRU :**

26 hommes ont réalisé 5.805,25 heures de travail au titre d'insertion,

8 résident à Rouen dont 3 sur le QPV des Hauts de Rouen et 2 dans le quartier Saint-Sever, 15 résident sur la Métropole Rouen Normandie hors Ville de Rouen dont 3 en QPV et 2 résident hors Métropole Rouen Normandie.

- Parcours 360

Le programme met en œuvre une approche dite « 360° » : globale et centrée sur la personne. Il reprend les activités menées auparavant dans CitésLab (amorçage de projets de création) en proposant un accompagnement renforcé aux créateurs et en développant le volet désamorçage.

Le CitésLab devient un outil du Parcours 360° ;

Il comporte également l'outil « équipes d'intervention de proximité » pour mieux le lier à des parcours individuels en complément de nouveaux outils (notamment des ateliers socioprofessionnels collectifs).

L'entrée du public peut se faire soit par l'angle de l'insertion sociale, soit par celui de l'accès à l'emploi, soit par celui de la création d'activité. Elle se fait sur prescription (travailleurs sociaux du CCAS, Service public de l'emploi, partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique, associations de quartier) ; sur candidatures suite à des réunions d'information et de sensibilisation organisées directement sur les territoires ; par le bouche à oreille.

Après un premier accueil permettant de vérifier les motivations, les personnes s'engagent dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation d'un parcours individualisé d'insertion sociale et professionnelle comportant plusieurs phases :

a) Phase de Diagnostic : état des lieux partagé avec la personne débouchant sur la formulation d'objectifs d'évolutions ;

b) Phase d'élaboration/prise de décision : Définition d'un parcours, en posant des objectifs intermédiaires, en identifiant les ressources à mobiliser (ressources personnelles ; acteurs publics ou privés) et les freins à lever. En fonction des situations individuelles, ce parcours portera aussi bien sur le volet social que sur le volet professionnel ;

c) Phase de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation : guidance ; accompagnement dans les démarches ;

Séquences de consolidation de compétences et de mises en situations individuelles ; participation à des ateliers collectifs.

Le Chef de projet CitésLab met en œuvre les actions suivantes :

- Mission de sensibilisation
- Mission de diagnostic et d'orientation
- Mission d'animation
- Mission de suivi et d'évaluation

Ateliers et de Permanences

- Permanences et réunions d'information collectives au Centre de vie sociale Grammont.
- Permanences à l'Unité de Travail Social Centre-Ville Rive Gauche.
- Atelier cartes en main à la MJC Rive Gauche.
- Permanences et réunions d'information collectives au Point Information Jeunesse de la Grand Mare.
- Permanences et réunions d'information collectives au Centre Social de la Grand Mare.
- Permanences à l'AFPA
- Ateliers cartes en mains auprès de structures de l'IAE
- Ateliers cartes en mains auprès de centres de formation : CECOP et Education et Formation

Club Entreprendre au féminin avec la Cité des Métiers

Le Chef de projet CitésLab participera à l'animation du Comité Technique emploi insertion réunissant les acteurs de la Politique de la Ville et acteurs de l'insertion sociale et professionnelle

Lors de manifestations

- Fête des habitants sur le quartier du Châtelet
- Fête des habitants sur le quartier Grammont
- Participation aux Cafés de la création
- Distribution de flyers sur le marché du Châtelet et auprès des commerces de proximité
- Job d'été avec le CRIJ
- Start' ESS Day avec la CRESS
- Journée sport et emploi avec le CREPI
- Forum des créateurs organisé par Pôle Emploi
- Journée de l'ESS Ville de Rouen
- Forum à la Chambre de Commerce et d'Industrie

Calendrier de réalisation : du 01/01/2019 au 31/12/2019

Mise en œuvre de l'action :

Démarrage en Janvier 2019

Accueil des publics dans un premier temps sur des réunions d'informations collectives

Puis accueil sur un RDV individuel pour réaliser un diagnostic et établir le parcours

Actions de sensibilisation auprès des partenaires de l'insertion sociale et professionnelle et de la création d'activités.

Lancement de l'action Parcours 360° incluant les éléments de bilan des 3 années du dispositif CitésLab) en mai 2019 animée avec les porteurs de projets accompagnés avec un accent mis sur la Valorisation des compétences le 16 mai 2019.

Animation de réunions d'information collectives à raison de 2 par mois.

Conception de supports d'insertion pour les personnes qui s'orienteront vers une recherche d'emploi et qui sont éloignées de l'emploi.

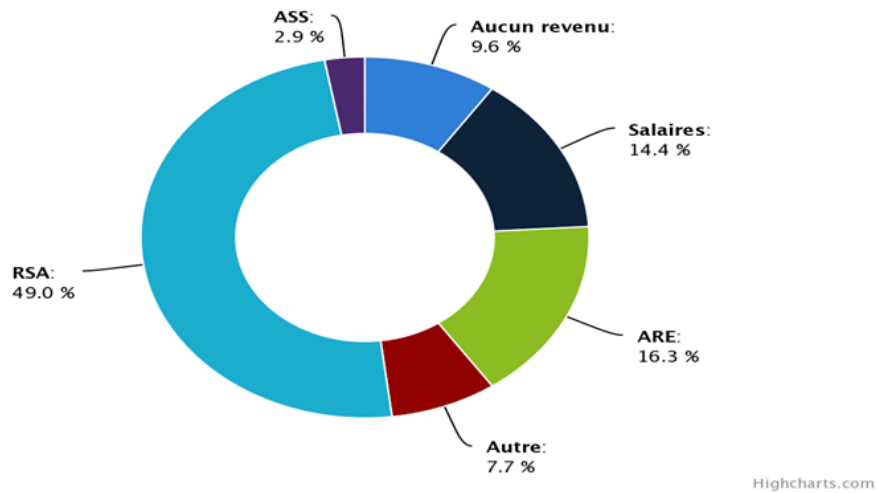
Conception supports tests d'activités pour les porteurs de projets afin de valider la création d'activités.



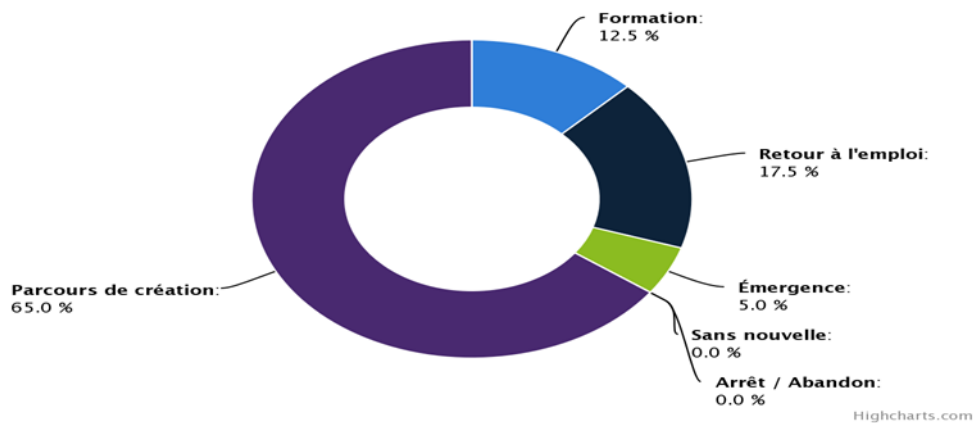
Quelques chiffres clés :

- 212 personnes sensibilisées
- 147 personnes reçues en entretien
- 56 personnes dans le désamorçage de projets
- 14 créations d'activités abouties
- Répartition des porteurs de projets :
 - o 52% de femmes et 48% d'hommes ;
 - o 5% ont entre 18 et 25 ans ;
 - o 31% ont entre 26 et 35 ans ;
 - o 28% ont entre 36 et 45 ans ;
 - o 18% ont entre 46 et 55 ans ;
 - o 17% ont 56 ans et plus.

Répartition des porteurs de projets par nature des revenus



Répartition des porteurs de projets par orientation



- L'Atelier

L'Atelier est un lieu d'échanges et de valorisation pour les bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux. Depuis 2017, l'Atelier a développé un volet socio-professionnel dont l'objectif est d'accompagner des personnes en situation de grande précarité dans une démarche d'insertion par :

- Une activité autour du meuble pour meubler leur logement ;
- Un accompagnement éducatif, social et socio-professionnel pour les habitants relevant des Quartiers Politique de la Ville ;
- Des activités de valorisation et de mise en mouvement des personnes.

Quelques chiffres clés :

97 usagers ont été accompagnés en 2019 (48 participants domiciliés sur les Quartiers Politique de la Ville dont 25 dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE) ; 78 hommes et 19 femmes.

c) **Prévention et promotion de la santé**

La Ville de Rouen œuvre depuis 2002 sur les quartiers prioritaires pour améliorer la santé de ses habitants au travers de l'activité de son Atelier Santé Ville (ASV), internalisé au sein de la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale depuis 2009.

Preuve d'une volonté de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé sur son territoire, la Ville s'était également inscrite dans la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (2014-2016), signé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. La Ville continue de bénéficier de la dynamique partenariale engagée dans le cadre du CLS qui n'a pas été reconduit afin d'étudier une mise en œuvre métropolitaine (échelle semblant plus pertinente pour aborder certaines thématiques de Santé).

Outil essentiel pour déterminer au mieux les priorités de santé publique sur lesquelles agir, le « Diagnostic local de santé des Hauts de Rouen et de Grammont » a été mis à jour en 2015 (le précédent datait de 2003), permettant de confirmer et/ou de réajuster les modes d'intervention de l'ASV au travers de l'élaboration d'un nouveau plan local d'actions.

Ce dernier a mis en exergue les problématiques de santé suivantes :

- Les addictions (alcool, tabac, stupéfiants), usage des écrans (et les conséquences sur l'hygiène de vie)
- La santé mentale (mal-être, stress, anxiété, pathologies psychiatriques)
- La nutrition (alimentation et activité physique, lutte contre l'obésité et la sédentarité)
- L'hygiène (corporelle et domestique)
- L'isolement des personnes âgées
- La vie affective et sexuelle (contraception, relations filles/garçons)
- L'accès à la santé (information sur les structures existantes et leur recours)

Des enjeux transversaux ont également été soulevés :

- Privilégier des modes d'intervention participatifs tels que l'éducation par les pairs
- Renforcer la participation des parents (premiers éducateurs de santé des enfants)
- Accompagner les publics les plus éloignés de la santé
- Mobiliser plus d'acteurs recevant ces publics, notamment dans un contexte de fragilisation du tissu associatif

En 2019, l'activité de l'ASV s'est déclinée selon les axes de travail suivants :

a) **La coordination et l'animation de groupes de travail thématiques :**

a. Prévention des addictions :

Mis en place dès 2011, ce groupe de travail réunit une quinzaine d'acteurs des territoires QPV et a pour objectifs de réaliser des actions de prévention autour des pratiques addictives, de promouvoir les structures spécialisées du territoire et de faire monter en compétences les acteurs sur cette thématique.

En 2019, le groupe a été à l'initiative de :

- la programmation des « P'tits déj de la prévention » (cf. actions),
- la réalisation d'une formation sur « Communication de qualité et gestion de l'agressivité de l'utilisateur » auprès de 15 acteurs (15, 16 décembre 2019),
- la mise en place des « Jeudis de la découverte » à destination des professionnels du réseau tout au long du mois de décembre 2019 (cf. actions).

b. « Santé mentale/logement – QPV Rouen » :

Partant du constat que bon nombre de réunions de tranquillité publique faisaient état de problématiques de santé mentale complexes de la part des bailleurs sociaux, un groupe de travail dédié a été mis en place. Celui-ci est co-piloté par le Conseil départemental (CMS), l'UTS QPV du CCAS, le service Prévention de la délinquance de la Ville et l'ASV.

Tous les 2 mois, en présence des co-pilotes, il réunit les bailleurs sociaux du territoire, la psychiatrie, la Préfecture (Déléguée du Préfet) et les associations tutélaires afin de prévenir et améliorer la prise en charge des troubles psychiatriques des habitants dans leur lieu de vie (charte de fonctionnement et de confidentialité).

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Tenter de trouver des réponses pour les personnes présentant des troubles psychiques/en souffrance psychosociale,
- Permettre aux personnes atteintes d'une maladie psychique d'accéder ou de se maintenir dans leur logement, faciliter leur parcours locatif,
- Appréhender les bonnes pratiques à déployer pour associer, informer le voisinage.

6 rencontres ont eu lieu en 2019, avec 8 situations complexes étudiées et la présentation de dispositifs existants (Hospitalisation sous contrainte par l'ARS, association La Clé).

b) **Les actions portées par l'ASV :**

a. Les p'tits déj de la prévention :

Les « p'tits déj de la prévention » ont été initiés dès 2013 dans le cadre du groupe de travail « Prévention des addictions ». D'abord élargies à des thématiques de santé mentale depuis 2016, puis aujourd'hui à des thématiques de santé globale, ces rencontres prennent la forme conviviale de petits déjeuners et permettent d'outiller les professionnels afin d'actualiser ou réactualiser leurs connaissances. Elles permettent également des échanges entre professionnels de champs d'intervention différents, œuvrant sur un même territoire, et favorisent ainsi le travail en réseau.

A raison d'une fois par trimestre entre 25 et 35 acteurs des territoires QPV se rencontrent autour de thématiques prédéfinies par les membres du groupe de travail « prévention des addictions ». 4 « p'tits déj de la prévention » ont été réalisés en 2019 (en alternance sur le territoire de Grammont et des Hauts de Rouen) :

- 14 mars : « Comment aborder l'hygiène avec les publics ? » – 39 participant.es (contenu et animation réalisés par les étudiants en service sanitaire)
- 20 juin : « La parentalité : définition, enjeux, représentations, interventions » - 28 participant.es (animé par Gaëlle Tanasescu, Cheffe du service Prévention de la délinquance, et Maryline Cotton, Conseillère conjugale et familiale)
- 10 octobre : « Gestion et médiation des conflits : comment travailler avec les publics autour de leur propre agressivité ? (reporté en février 2020 en raison de l'absence de l'intervenante)
- 12 décembre : « Face à un parent ayant des pratiques addictives, quelle posture adopter ? » - 27 participant.es (animé par le Dr Rouillé, Médecin addictologue au CSAPA La Boussole, et Delphine Radigue, Psychologue la CJC La Boussole)

En 2019, sur la base de trois sessions, « les p'tits déj de la prévention » ont rassemblé 71 acteur.rices différent.es, dont 38 nouvelles personnes.

b. Les jeudis de la découverte :

Initiée dans le cadre du groupe de travail « Prévention des addictions », cette action fait suite à la formation « Les pratiques addictives : travailler en réseau pour prévenir, repérer et orienter » réalisée à la fin de l'année 2017 auprès de 15 acteurs des QPV, à l'issue de laquelle les participants avaient formulé le souhait de rencontrer les acteurs du champ de l'addiction.

L'objectif principal de l'action est de faciliter l'interconnaissance entre les professionnels de terrain et les structures spécialisées en addictologie présentes sur le territoire rouennais :

- Association La Boussole : CAARUD, CSAPA, CJC, pôle hébergement
- CH du Rouvray
- CSAPA du CHU
- AIDES

L'action repose sur l'organisation de visites de structures spécialisées en addictologie sur un créneau d'une heure, tous les jeudis du mois de décembre 2019, en direction des professionnel.les inscrit.es dans le réseau de l'ASV pour viser l'interconnaissance (composition de l'équipe, fonctionnement de la structure, publics accueillis...).

Résultats 2019 :

- Annulation de deux visites de structures (CSAPS La Boussole et Inersanté) faute d'un nombre suffisant d'inscriptions
- Annulation du CHR en raison des mouvements sociaux de 5 décembre
- 3 participant.es à CJC, 3 participant.es au CAARUD et 10 au CSAPA du CHU
- Rencontres très appréciées par les participant.es et les structures concernées
- Inscription de professionnel.les qui ne se déplacent finalement pas, d'où une mobilisation des équipes des structures pour peu de participant.es

Bilan en demi-teinte :

- Organisation lourde, avec la mobilisation des équipes des structures spécialisées

- Difficulté dans la gestion des inscriptions (oublis des créneaux d'inscription, absences injustifiées, etc...)
- Mais fort intérêt pour les professionnel.les qui y ont participé.

c. « Parlons santé » : la réduction des risques et des dommages

« Les rencontres rouennaises de la santé » est une action issue du Contrat local de santé (FA n°17), et maintenue dans le cadre de l'ASV. Il s'agit d'une journée de sensibilisation intitulée « Parlons santé » réalisée chaque année à l'intention des professionnel.les.

En 2019, la 4^{ème} édition de « Parlons santé » a abordé la thématique de la Réduction des risques et des dommages et s'est déroulée le 31 janvier à la Halle aux toiles.

Le groupe de travail constitué dans le but de co-constituer le contenu de la journée était composé des membres du sous-groupe RDR du Réseau Santé/Précarité, à savoir : La Boussole, le Carrefour des Solidarités, Emergence-s, Aides, Inseraction et Inersanté.

Résultats :

- 174 participant.es
- 57% de taux de réponses au questionnaire de satisfaction
- 59% de participant.es très satisfait.es et 33% de satisfait.es de la journée dans sa globalité
- Thématique plébiscitée pour 2020 : la santé mentale.

d. La communication/formation en direction des acteurs de l'ASV :

Tout au long de l'année, l'ASV relaie l'actualité en Prévention et Promotion de la Santé ainsi que les offres de formations locales, en particulier au travers d'une newsletter (8 en 2019 dont une spécifique sur la RDR).

En 2019, une action de formation a été portée par l'ASV : « Communication de qualité et gestion de l'agressivité de l'utilisateur » en partenariat avec l'association la Boussole et Promotion Santé Normandie (financement ARS dans le cadre des formations « carte blanche »), les 10, 16 décembre 2019 & 9 janvier 2020 (15 participant.es)

Objectif :

- Aborder le référentiel théorique (principes et stratégies de l'entretien motivationnel)
- Acquérir les compétences fondamentales permettant d'expérimenter cette technique d'entretien avec les publics accompagnés

c) L'appui méthodologique des acteur.rices :

L'appui méthodologique des acteur.rices est réalisé à l'intention de professionnel.les œuvrant sur les QPV et dans le cadre de la définition/réalisation de leurs projets en prévention et promotion de la santé, et la recherche de financements (en dehors des actions concertées coordonnées par l'ASV).

En 2019, 7 rencontres ont été dédiées à l'accompagnement des acteur.rices, auprès de 4 associations et 3 acteurs institutionnels.

d) Les groupes de travail/actions connexes :

a. Le réseau « Santé/Précarité » et le groupe « RdRD » :

Objectifs :

- Proposer des temps d'échanges sur la thématique santé (promotion et prévention en santé, accompagnement et accès aux soins) pour les acteurs intervenant dans le champ de la précarité (développement des liens, d'une culture commune, des connaissances et des pratiques dans le but de réduire les inégalités sociales de santé).
- Favoriser les liens entre les acteurs du champ de la précarité et les professionnels de santé hospitaliers et libéraux (décloisonnement des dispositifs, des champs d'intervention et des compétences).

Axes de travail :

- Accès aux soins dentaires et aux prothèses dentaires pour les publics précaires,
- Développement des connaissances et des pratiques des professionnels en matière de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD),
- Fluidifier les parcours de santé des personnes précaires en favorisant le decloisonnement des approches sociales, médico-sociales et sanitaires,
- Renforcement des connaissances sur les dispositifs locaux de prévention et d'accès aux soins à destination des publics précaires.

Le réseau en quelques chiffres :

- **3 ans d'existence**,
- **4 rencontres** du réseau en 2019
- **19 associations/institutions** représentées au sein du réseau,

L'association Emergence-s assure la coordination du réseau depuis sa création (FA 3/7 du Contrat local de Santé de Rouen 2014-2016).

L'ASV participe activement à ce réseau depuis sa création. En 2018, il a co-coordonné le sous-groupe de travail autour de la Réduction des Risques permettant de construire le contenu de la journée « Parlons Santé » 2019.

Perspectives du réseau Santé/Précarité :

- Nécessité d'élargir le périmètre d'action à l'échelle de la Métropole et de dédier plus de temps à la coordination du réseau
- Mise en place d'une convention multipartenariale et de co-financements : ARS, MRN, Ville de Rouen
- Recrutement d'un.e coordinateur.ice à temps plein dans le courant du 1er trimestre 2020

b. L'appartement éco-citoyen dans le cadre du groupe de travail « Mieux vivre dans son logement » du Contrat de Ville

Le groupe de travail « Mieux vivre dans son logement » développé dans le cadre du Contrat de Ville (co-pilotage Mission Politique de la Ville, UTS QPV du CCAS, CMS) a permis la poursuite des travaux initiés dans le cadre du groupe de travail « Hygiène » de l'ASV (2016-2018).

Résultats :

- Mise en œuvre d'un appartement éco-citoyen : projet collaboratif mobilisant des habitant.es et qui vise à aborder les sujets relatifs au logement : prévention des

nuisibles, sensibilisation à l'hygiène (corporelle, domestique, alimentaire...), gestion des déchets, développement durable et économies d'énergie, aménagement sain, etc.

- Accompagnement méthodologique du Centre social Pernet (en charge de la coordination du projet) dans le cadre de l'Appel à Projet ARS
- 3 rencontres en 2019 (1 COPIL et 2 comités de suivi)
- Travaux d'aménagement en cours

Perspectives :

- Structuration progressive des sous-groupes de travail (commissions : travaux/aménagement, programmation des ateliers d'animation, communication), comité de suivi, comité de pilotage
- Report des co-financements en 2020 compte tenu du retard lié au calendrier initial
- Ouverture envisagée en septembre 2020 en direction du grand public

c. Les CESCII :

Le projet santé d'un CESCII inter-établissements et/ou inter-degré est le résultat d'une analyse commune des difficultés de santé rencontrées au sein de plusieurs établissements scolaires d'un même territoire et de la définition d'une stratégie partagée pour y faire face.

Par une action conjointe entre les écoles, collèges et lycées d'un territoire, la communauté éducative va construire un projet cohérent qui prendra en compte la continuité du parcours de santé de l'élève.

En tant qu'appui méthodologique, l'ASV participe activement aux deux CESCII présents sur le territoire rouennais :

- CESCII « Plateau Nord – Hauts de Rouen » :
Coordonné par le lycée Flaubert, il est composé des collèges Michelet (Bihorel), Léonard de Vinci (Bois-Guillaume), Braque et Boieldieu (Hauts de Rouen), ainsi que des lycées Flaubert et Grieu.

Ce CESCII est contractualisé avec l'ARS (période de 3 ans) et développe des actions de la maternelle au lycée, selon 4 axes :

- Les relations filles/garçons
- L'hygiène de vie
- La citoyenneté et les compétences psychosociales
- La parentalité

Les actions relevant de la maternelle et du primaire restent cependant un objectif à développer. A la rentrée scolaire 2019, la coordination du CESCII est désormais assurée par le Proviseur Adjoint du lycée Flaubert et la Principale Adjointe du collège Boieldieu.

NB : Dans le cadre de la récente labellisation du territoire des Hauts de Rouen en Cité éducative, il sera nécessaire de veiller à l'articulation des actions avec le CESCII. Par ailleurs, la coordinatrice ASV a été identifiée pour animer, avec un binôme, l'axe santé de la Cité éducative.

- CESCII « Rive gauche » :
Coordonné par le lycée Blaise Pascal, il est composé des collèges Lecanuet (Secteur St Sever) et Claudel (secteur Grammont).

Constitué plus récemment, ce CESCII travaille essentiellement autour des la prévention des pratiques addictives (alcool et cannabis).

Dépense globale de fonctionnement : 4 023 149 €

9. Politique de tranquillité publique et de prévention

La Direction de la Tranquillité Publique répond aux demandes de sécurité et de tranquillité publique des habitants, en QPV et territoires de veille via des interventions ciblées de la police municipale (épaves, chiens dangereux, conflits de voisinage, etc.) mais aussi et surtout par le biais de son Service Prévention de la Délinquance (SPD) qui coordonne et met en œuvre sur ces territoires les orientations définies dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD).

Acteur majeur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la ville, le service prévention de la délinquance intègre une démarche globale et équilibrée autour de trois principes majeurs : Promotion du vivre ensemble, prévention et régulation. Il s'inscrit dans une dynamique de prévention secondaire et tertiaire.

Le service a pour objectif principal d'assurer aux habitants de la ville un usage paisible des espaces de jour comme de nuit et de prévenir la victimisation par la prévention et la médiation sociale.

Son action sur le terrain permet d'alimenter le diagnostic de territoire et d'affiner la connaissance des publics permettant ainsi de poser un diagnostic sur les quartiers et d'améliorer de façon continue les actions en faveur des habitants.

La Ville agit en faveur de la qualité du cadre de vie des Rouennais en s'appuyant particulièrement sur :

- La présence des Agents de Prévention et de Tranquillité Publique (AFTP) développant un lien privilégié avec les citoyens et contribuant à une cohabitation apaisée dans les espaces publics et privés.
- La mobilisation de réponses individuelles ou collectives par l'animation de projets et groupes de travail opérationnels et pluridisciplinaires en matière de tranquillité publique, prévention des violences sexistes et sexuelles, prévention de la délinquance des jeunes, prévention des situations liées aux problématiques de santé mentale, prévention technique (vidéo protection) et situationnelle (aménagement des espaces et du bâti).

❖ Investissement

Deux caméras de vidéo protection supplémentaires ont été mises en place en octobre 2019 au niveau de la rue Galilée, venant ainsi compléter le système déjà en place au sein de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP). Ce dispositif de deux caméras supplémentaires a représenté un coût de 35 000 € pour la collectivité, auquel l'Etat a participé via le FIPD. Les deux caméras, dégradées lors des violences urbaines des 24 et 31 décembre 2019 sont en cours de remise en place via le prestataire de la Ville (ce sera effectif pour septembre 2020).

❖ Fonctionnement

a) **Rôle des 4 Agents de Prévention et de Tranquillité Publique (interventions principalement en QPV)**

- Sur des situations définies par la hiérarchie, désamorcer les troubles et avoir un rôle de régulation et de sécurisation dans les espaces du vivre-ensemble
- Assurer une veille sociale et réguler les conflits privés
- Améliorer par une présence régulière de nuit: les troubles mineurs à l'ordre public

Coût : 70 000 € Dont participation de l'État via le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 5000 €

b) **Prévention de la délinquance et coordinations de proximité**

En 2019 une attention particulière a été portée à la prévention et la répression de tous comportements racistes, sexistes, xénophobes, homophobes et toute autre forme d'intolérance.

Les publics de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) sont restés prioritaires pour la mise en œuvre de projets ou groupes thématiques spécifiques en matière de prévention de la délinquance.

Au-delà de la participation de la ville et l'articulation avec les instances étatiques ou métropolitaines relevant du même champ d'action (CCOP, CPRAF, GLTD, CLST...), la Ville anime des groupes de travail intra-territoriaux thématiques pilotés par le maire, via le service prévention de la délinquance, dans le respect de la charte de confidentialité des échanges. En 2019 :

- 20 réunions de tranquillité publique (Hauts de Rouen et Grammont)
- 10 séances du groupe d'échanges opérationnels sur les violences intra familiales (Hauts de Rouen)
- 10 séances du groupe d'échanges opérationnels « santé mentale et logement » (Hauts de Rouen)

Par ailleurs la Ville a poursuivi la réalisation de projets de prévention primaire et secondaire et tertiaire impliquant les publics cibles de la STSPD :

- Le rapprochement « police/jeunes » par la mise en œuvre d'un stage de découverte de l'institution policière pour 12 collégien.nes de la ZSP et étendu au SDIS 76 pour 6 autres collégien.nes, afin de découvrir les missions des sapeurs-pompiers.
- La prévention des violences faites aux femmes : renforcement de la sensibilisation, du repérage et de la coordination des acteurs en matière de violences faites aux femmes par l'animation d'un groupe opérationnel d'échanges mensuel sur les Hauts-de-Rouen et l'accompagnement dans un logement dédié à l'accueil des victimes de violences intrafamiliales.
- La parentalité non violente et la prévention des dérives adolescentes par l'animation d'un groupe prévention-information « parentalité » sur les Hauts-de-Rouen autour des questions liées aux risques à l'adolescence (sexualité, violences, radicalisation, usages de drogues...).
- La sécurisation technique de l'espace public via l'installation d'une caméra mobile à Saint-Sever, l'expertise concernant le projet urbain lié à la centralité du quartier du Châtelet sur les Hauts De Rouen (NPRU) et des coordinations opérationnelles en matière de prévention situationnelles dans les espaces privés et publics marqués par les regroupements.

Coût global des projets en fonctionnement : 30 000 €

(Dont Participation de l'État : 5 000 € via le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance)

10. Développement économique

Alpha

- Mise en place d'une politique tarifaire plus incitative pour maintenir les actuels locataires et en faire venir de nouveaux.

Le loyer a été fixé à 60€/m²/an HT HC pour les nouvelles implantations pour une durée de 3 ans puis passage à 80€

Le loyer a été abaissé à 80 € / m² / an pour les actuels locataires.

Ces mesures ont permis d'attirer 3 nouvelles structures : SCOP 276, Education et Formation, IBISSAP et à inciter des locataires implantés à déménager dans des bureaux de plus grande surface.

Le taux de commercialisation de l'immeuble se situe désormais autour de 80% contre 50% avant les mesures tarifaires

- Réflexion engagée pour créer une maison de l'ESS au sein de l'Alpha qui aurait pour objectif de faire converger l'ensemble des acteurs sur un pôle ressource ouvert aux porteurs de projets, aux créateurs, aux habitants et aux entreprises du champ concurrentiel qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques en s'appuyant sur les valeurs de l'ESS.

Centre commercial de la Grand Mare

- Organisation d'une animation pendant les fêtes de fin d'année (Maison du Père Noël et ateliers maquillage) dans une case commerciale du centre
- Lancement d'une réflexion sur la mise en place d'une ferme urbaine dans le parking de la Grand Mare

Autres

Lien et accompagnement des acteurs économiques du quartier

11. Participation citoyenne

Ces dernières années, la participation des habitants des quartiers prioritaires s'est menée autour de nombreuses actions réalisées dans le cadre de la Maison du Projet, outil de concertation du NPNRU. 2019 a été riche, toutes ont été portées dans le cadre de la GUSP.

- NPNRU diagnostic / Focus groupe centralité du Châtelet « perception et attente des habitants » (rapport joint en annexe)
- Doudou Clean sur le volet propreté : cette opération a permis de mobiliser des habitantes sur des sujets de sensibilisation à la propreté dans le quartier. L'appropriation de la démarche s'est faite avec des enfants du périscolaire de l'école

Villon à l'occasion de la Fête des Voisins. Un film a été réalisé afin d'en conserver la mémoire.

- Portes à portes (pap) : sur le même thème de la propreté, des opérations de pap sont menées auprès de nouveaux arrivants. Ils ont été réalisés avec IBS dans le cadre de la TFPB et d'un conventionnement avec l'APEHR (Association des Parents d'Elèves de Hauts de Rouen).
- Embellissement de la passerelle : un travail réalisé avec un groupe de femmes recrutées sur la base du volontariat, permettant la création de leur ombre découpée, en tenue traditionnelle. Un clin d'œil à l'histoire du quartier et à sa population (travail sur les mémoires).
- Poulailier solidaire : réalisation menée dans le cadre du groupe « propreté » de la Lombardie afin de valoriser les déchets ménagers, notamment les épluchures. De nombreux acteurs ont mis en commun leur intelligence collective pour porter ce projet : CCAS, l'APEHR, l'école Villon, Solidarité Plateau et un bailleur social et Okotop, prestataire associatif.
- Aménagement devant l'école Balzac : idée issue de la marche exploratoire des femmes, travaillée avec les parents d'élèves et les élèves de l'école.
- Réalisation de carrés potagers et rénovation de la fontaine du square du Saule Pleureur : réalisation issue de la marche exploratoire sur le quartier Grammont.
- Aménagement du square Andromède (appropriation de l'espace, dépose de jeux, pose de tables de pique-nique et de chaises longue).
- Plateau piétonnier Le verrier : réalisation issue d'une marche exploratoire.
- Buste Simone de Beauvoir : idée et suivi de la réalisation du projet par le groupe de femmes formées dans le cadre d'une marche exploratoire sur Grammont.

ANNEXES :

Annexe 1: Gestion Urbaine de proximité

Bilan financier GUP 2019	Origine de la prestation	Fonctionnement	Ville BP 2019	Métropole BP 2019	autres budgets
Grammont					
Reprise stabilisé entrée résidence rue Plantagenêt	Mesure corrective/usage			7523,09	
Potelets Willig				1 308,96	
Dégagement rond-point pour Perspective entrée pôle culture	Marche exploratoire			1680,84	
Potelets abattoirs	Marche exploratoire			1 308,96	
Buste Simone de Beauvoir- coulage + transport		197,28	2260,87		
piédestal buste			2889		
vacation artiste pour buste		900,00			
Reprise entrée vestiaires	mesure corrective/usage Demande club de foot			4851,17	
Suite réaménagement du square- jardinières - fontaine	Marche exploratoire		4042,24		
Terre jardinières			83,51		
Raccordement de la fontaine (report 2018)		3 680,96			
Aménagement Balzac avenue Grammont	Marche exploratoire et conseil d'école			12865,94	10000
Aménagement Balzac espaces verts			29719,44		
Complément espaces verts anti racinaires			454,19		
Complément espaces verts fosses			1407,37		

Déplacement lisse limites de gestion grenouillette	mesure corrective/gestion		904,32		
Protection pigeons horloge	mesure corrective/gestion		1098		
Bordures des platanes rue Jules Adeline - suite	mesure corrective/gestion			7946,84	
Grand Mare	Origine de la prestation	Fonctionnement	Ville	Métropole	autres budgets
Déplacement de deux bancs Nabucco de l'autre côté de la rue F Couperin (reste à solder 2018)	mesure corrective/usage	1 615,84			
Solde JCEV haie 50 rue Couperin (report de 2018)	mesure corrective/gestion		1568,96		
Plantation deux arbres parking suite réaménagement	mesure corrective/gestion		972		
Déplacement potelets Couperin				1082,53	
Bornes béton fonds d'allée talus en remplacement pyramide	mesure corrective/gestion			3156	
Potelets fixes entre les deux entrées du parking Lully Wagner	mesure corrective/usage			1620	
Arrachage arbustes pied tour 50 rue Couperin (rats)	mesure corrective/gestion		2293,15		
Désherbage allée Aïda (solde 2018) (rats)		23,88			
Arrachage allée des deux Marcel (rats)			2462,4		
Renforcement éclairage dalle	mesure corrective/sécurité				7000
Marquage Passage protégé F. Chopin	mesure corrective/sécurité			887,52	
Mat signalétique passage protégé Chopin				945,36	
Marquage passage pompiers sur dalle le long de la façade Mozart	mesure corrective			883,32	

Potelets encombrants 50 rue Couperin	demande riverains			417,47	
Création stationnement N°2 Anne Franck	mesure corrective/usage			5144,4	
Lombardie	Origine de la prestation	Fonctionnement	Ville	Métropole	autres budgets
Suite doudous clean-enfants périscolaire	groupe propreté habitants	120,00			
Plateau piétonnier rue le Verrier	marche exploratoire				15000
Roche allée de la Grande Ourse	mesure corrective/gestion		960		
table de pique-nique rue le verrier	conseil de vie collégienne		2775,56		
Stabilisé Andromède			10635,6		
Square Andromède AUP (suite travail atelier jeunes, partenariat école d'archi)- attention report 2020 toboggan et sol souple pour 20 448			7 479,94		
Châtelet	Origine de la prestation	Fonctionnement	Ville	Métropole	autres budgets
Poulailler participatif et solidaire	Groupe propreté habitants	1 680,00			
Clôture du parc poulailler			1152		
Fourniture poulailler trappe et portier			226,2		
Fourniture poulailler complément Leroy Merlin		242,27			
Banc arrière centre commercial	Mesure corrective/usage		1674,72		
Rampe PH arrière cuisine centrale	Mesure corrective/usage			3650	
Sapins	Origine de la prestation	Fonctionnement	Ville	Métropole	autres budgets
Marquage places de stationnements	mesure corrective/usage				
Passage élèves Maupassant sur plateau sportif	mesure corrective/usage		1 944,00		
Autocollant pour silhouette	groupe habitantes	1 433,00			

Fourniture contreplaqué pour silhouette			1 103,71		
Panneau info silhouette		72,00			
Sangliers suite	mesure corrective/gestion		6098,21		
Panneaux barbecue	mesure corrective/gestion	264,00			
Barbecue		18,00			
Transversal	Origine de la prestation	Fonctionnement	Ville	Métropole	autres budgets
Focus group	accompagnement NPNRU	5 520,00			
Viennoiseries pour focus		38,91			
Carton plume pour expo travaux étudiants	accompagnement NPNRU	388,99			
Convention école d'architecture	accompagnement NPNRU	1 934,98			
Panneaux sangliers	mesure corrective/sécurité		120		
Panneau sanglier Jules Verne	mesure corrective/sécurité		72		
Panneaux encombrants	mesure corrective/gestion		378		
Panneau poulailler	mesure corrective : usage	162,00			
Peinture pour carrés potagers "les Simones"	marche exploratoire	84,72			
Peinture complément		46,62			
Adhésif logo Simones		38,52			
Facture 2016 FIAX luxe		120,00			
Madeleines pour fête des voisins	divers	38,65		,	
Impression convention GUSP	divers	74,04			
Impression avenant 2	divers	321,30			
Total		19 015,96 €	84 775 €	55 272 €	